



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 juin 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MÖNLLOR Morre : M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

Etaient absents : Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUSSET

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRO, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), J.F. GIRARD, V. HINCELIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, J.M. FAIVRE, J.M. MAY (jusqu'au 2.2)

Mandataires : S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), J.M. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

Délibération n°2012/001779

Rapport n° I.1.3 - Compte Administratif 2011

Compte Administratif 2011

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Résumé :

Le vote du compte administratif 2011 (CA 2011) permet de clôturer les comptes de l'année 2011. Il doit avoir lieu au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, après approbation du compte de gestion du comptable.

En 2011, le budget réel global consolidé du Grand Besançon s'est traduit par une réalisation de 166,5 M€ en dépenses et 181,1 M€ en recettes. Après prise en compte des résultats 2010 reportés, le résultat consolidé 2011 s'élève à 6 M€.

Grâce au respect du cadrage de nos charges de fonctionnement, les résultats budgétaires et financiers de 2011 montrent une situation budgétaire saine : l'autofinancement est satisfaisant (épargne nette de 25,5 M€). Le ratio de désendettement est lui aussi conforme au cadrage de la prospective. Il s'établit à 1,6 an au 31 décembre 2011. **Ces ratios confirment une situation financière saine du Grand Besançon.**

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2011 est présenté au Conseil de Communauté. Il établit les résultats de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2011 (ensemble des mandats et des titres de recettes émis en 2011, en opérations réelles et en opérations d'ordre). Le compte administratif constitue **une photographie exhaustive des réalisations budgétaires**. Il mesure l'ensemble des moyens mobilisés pour réaliser les politiques et les projets communautaires. Il permet également de comparer les prévisions aux réalisations et d'apprécier la situation financière du Grand Besançon.

Le rapport de présentation du compte administratif est articulé ainsi :

- **la 1^{ère} partie** présente le compte administratif 2011 consolidé et les grandes lignes de la situation financière (volume budgétaire, résultats consolidés, ratios de désendettement et d'épargne replacés sur une période longue),
- **la 2^{ème} partie** décrit plus précisément les résultats pour chacun des budgets (budget principal et annexes Transports, CRR, Déchets, Zone du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul) et leurs principaux postes de recettes et de dépenses,
- **la 3^{ème} partie** retrace les réalisations pour chacune des commissions,
- **en annexe**, l'information des conseillers communautaires est complétée par la présentation par chapitre budgétaire du compte administratif, suivant les règles comptables en vigueur, et les ratios financiers du budget principal.

Partie I - Les équilibres du compte administratif 2011 consolidé

Alors que le budget primitif établit des prévisions de dépenses et de recettes pour un exercice donné, le compte administratif (CA) est fondé sur les réalisations de l'exercice écoulé : c'est donc lui qui permet le mieux d'appréhender la situation financière réelle du Grand Besançon.

Le CA 2011 permet d'affirmer que le Grand Besançon conserve une bonne santé financière.

I. Volume budgétaire consolidé en opérations réelles

Hors gestion active de la dette, le CA 2011 consolidés réels (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes s'établit à **181 142 747,27 € en recettes et à 166 479 670,11 € en dépenses (47 665 511,72 € pour la section d'investissement et 118 814 158,39 € pour la section de fonctionnement)**.

En 2011, le Grand Besançon a réalisé 84,8 % de ses dépenses et 92,2 % de ses recettes prévues au budget 2011. **Ces pourcentages élevés de réalisation témoignent d'une recherche permanente d'amélioration dans l'élaboration du budget et donc dans sa sincérité.**

En 2011, tous budgets confondus, le Grand Besançon a investi sur ses projets (hors remboursement de la dette de 2,5 M€), 45,2 M€ (dont 15,1 M€ financés par le VT). Pour rappel le montant des investissements 2010 était de 30,4 M€ (cf. délibération du CA 2010).

CA 2011 - En M€	BUDGET PRINCIPAL	Budget annexe TRANSPORTS	Budget annexe CRR	Budget annexe Déchets	Budget annexe ZA NORET	Budget annexe Portes de Vesoul	BUDGET CONSOLIDE
Épargne nette	14,1	11,4	0	1,6	0	0	27,1
Résultat d'inv. 2010 (après affect.résultats)	0	0	0	0,9	0	0	0,9
Subventions - partenariats	2,5	3,8	8,6	0,2	0	0	15,1
FCTVA	1,6	0	0	0	0	0	1,6
Recours à l'emprunt	1,3	0	4,3	0,4	0	0	6,0
Investissements réalisés	14,4	15,1	12,8	2,9	0	0	45,2
Excédent 2011	5,6	0,1	0,1	0,2	0	0	6,0

Ainsi, le Grand Besançon a augmenté ses investissements de + 14,8 M€ (soit + 49 %) entre 2010 et 2011 du fait principalement de la poursuite de travaux conséquents sur ses budgets annexes Transports (+ 6,4 M€) et CRR (+ 5,9 M€).

Au total, depuis 2001, le Grand Besançon a investi 237 M€, soit une moyenne de 21,5 M€ /an.

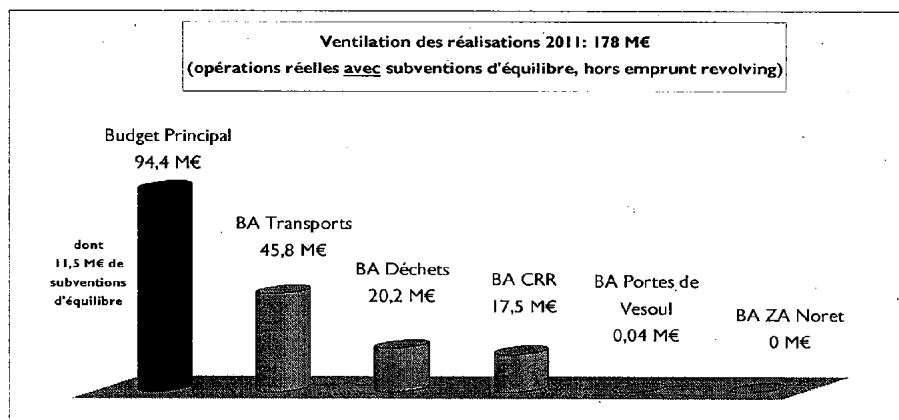
DEPENSES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors gestion active de la dette	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisations du CA 2011
Dépenses des compétences et administration générale *	50 190 793,11	39 646 383,70	79,0%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	12 694 177,00	11 500 000,00	90,6%
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 851 237,00	23 813 393,99	99,8%
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	4 165 328,00	4 165 328,00	100,0%
Constitution provision de VT	12 443 033,00	12 443 000,00	100,0%
Résultats N-I	4 862 126,84	-	non significatif
Opérations financières et autres	3 885 049,00	2 881 147,06	74,2%
Sous-total budget principal	112 091 743,95	94 449 252,75	84,3%
Budget Transports	46 341 281,88	45 355 334,76	97,9%
Budget CRR	22 133 418,01	17 080 110,78	77,2%
Budget Déchets	21 793 256,70	20 202 985,45	92,7%
Budget Zone d'activité du Noret	10 140,00	0,00	0,0%
Budget Zone Aménagement des Portes de Vesoul	102 523,97	40 460,05	39,5%
Résultats N-I des budgets annexes	5 325 101,67	-	non significatif
Opérations financières des budgets annexes	1 145 997,71	851 526,32	74,3%
Remboursement emprunt au titre de la Zone du Noret	169 976,16	0,00	0,0%
Sous-total budgets annexes	97 021 696,10	83 530 417,36	86,1%
TOTAL budget général	209 113 440,05	177 979 670,11	85,1%
TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes	196 419 263,05	166 479 670,11	84,8%
RECETTES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors gestion active de la dette	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisations du CA 2011
Recettes des compétences et de l'administration générale *	7 432 091,37	6 759 782,56	91,0%
ACTP reçue des communes	93 479,00	99 389,78	106,3%
Dotations et fiscalité	80 514 783,00	80 928 663,19	100,5%
Libération provision de VT	10 176 943,00	10 176 943,00	100,0%
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	305 452,00	371 848,05	121,7%
Résultats N-I	5 323 551,23	4 862 126,84	91,3%
Recours à l'emprunt budget principal	8 245 444,35	1 305 000,00	15,8%
Sous-total budget principal	112 091 743,95	104 503 753,42	93,2%
Budget Transports	38 025 417,00	38 194 223,24	100,4%
Budget CRR	12 759 923,00	9 244 856,03	72,5%
Budget Déchets	19 345 289,00	19 104 017,42	98,8%
Budget Zone d'activité du Noret	160 000,00	-	-
Avance du budget principal au budget annexe Portes de Vesoul	102 523,97	40 460,05	39,5%
Résultats N-I des budgets annexes	6 450 902,70	5 355 437,11	non significatif
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	12 694 177,00	11 500 000,00	90,6%
Recours à l'emprunt budgets annexes	7 483 463,43	4 700 000,00	62,8%
Sous-total budgets annexes	97 021 696,10	88 138 993,85	90,8%
TOTAL budget général	209 113 440,05	192 642 747,27	92,1%
TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes	196 419 263,05	181 142 747,27	92,2%

* répartition par commission détaillée ci-après (III)

Le calcul du résultat consolidé est présenté au paragraphe IV. Résultats consolidés 2011.

II. Ventilation des budgets

Les dépenses réalisées en 2011 s'élèvent à 178 M€ avec les subventions d'équilibre (166,5 M€ subventions d'équilibre neutralisées).



III. Répartition des dépenses et recettes par commission

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses (122,3 M€) et recettes 2011 (73,3 M€) par commission.

Les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les opérations financières, les reversements aux communes, la constitution et la reprise de la provision de versement transport (VT), les résultats 2011 ainsi que les emprunts revolving ne sont pas intégrés.

Commissions		DEPENSES REELLES 2011 (Investissement & Fonctionnement)	RECETTES REELLES 2011 (Investissement & Fonctionnement)
BUDGET PRINCIPAL	1 Administration générale	3 525 770.83	3 130 269.97
	Charges de personnel	7 180 510.00	
	2 Transports	45 421.18	62 060.70
	Infrastructures routières et ferroviaires	6 101 097.91	352 182.84
	3 Economie, Aménagement, Emploi	6 152 435.98	1 625 695.94
	4 Développement durable, Environnement, Cadre de vie	519 372.98	539 624.74
	5 Culture, Tourisme, Sports	1 087 089.59	53 860.30
	6 Prospectives, préparation et accompagnement de grands projets	915 439.67	11 275.42
	7 Habitat, Politique de la Ville	2 758 845.16	821 732.66
8 Relations avec les partenaires, SDIS...	11 360 400.40	163 079.99	
Total budget principal		39 646 383.70	6 759 782.56
BUDGETS ANNEXES	2 Transports	45 355 334.76	38 194 223.24
	3 Zone du Noret	0	0
	3 Zone Portes de Vesoul	40 460.05	40 460.05
	5 CRR	17 080 110.78	9 244 856.03
	9 Déchets	20 202 985.45	19 104 017.42
Total des budgets annexes		82 678 891.04	66 583 556.74
TOTAL CONSOLIDE		122 325 274.74	73 343 339.30

A noter, les taux de réalisation sont expliqués dans la partie 2.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

IV. Résultats consolidés 2011

Conformément à la nomenclature comptable actuelle, il s'agit là des résultats 2011 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de :

- l'ensemble des réalisations réelles en dépenses (178 M€) et en recettes (192,6 M€ dont 10,2 M€ de « capitalisation » (ou affectation) des résultats de fonctionnement 2010 qui permettent de couvrir le déficit d'investissement 2010 reporté). Il convient d'y ajouter les opérations d'emprunt revolving équilibrées à 2,7 M€,
- l'ensemble des réalisations d'ordre, qui sont équilibrées à 10,5 M€,
- les résultats 2010 « reportés » (déficit d'investissement de 10,2 M€ et excédent d'investissement et de fonctionnement de 1,6 M€).

en M €	Dépenses (investissement + fonctionnement)	Recettes (investissement + fonctionnement)
Opérations réelles consolidées	177 979 670,11	192 642 747,27
dont résultats 2010 capitalisés		10 217 563,95
Opérations d'ordre consolidées	10 469 103,19	10 469 103,19
Opérations emprunts revolving	2 673 000,00	2 673 000,00
Résultats 2010 reportés *	10 187 228,51	1 556 889,98
Total	201 309 001,81	207 341 740,44
Résultats consolidés 2011	6 032 738,63	

* les résultats 2010 reportés participent au calcul du résultat 2011

Le résultat net 2011 du budget consolidé du Grand Besançon est de 6 032 738,63 €.

Il se répartit comme suit :

Résultats consolidés					
Budget principal	Budget annexe Transports	Budget annexe CRR	Budget annexe Déchets	Budget annexe ZA Noret	Budget annexe Portes de Vesoul
5 653 798,22 €	69 415,48 €	72 280,62 €	237 209,24 €	35,07 €	0 €

Le résultat consolidé (6 M€) provient essentiellement de l'excédent du budget principal (5,6 M€).

Hors mobilisation de l'emprunt destiné au data center (1,3 M€), l'excédent du budget principal serait de 4,3 M€.

Le recours à l'emprunt prévisionnel sur le budget principal était de 8,2 M€. La réalisation du FCTVA supérieure à sa prévision budgétaire (0,8 M€) et la sous réalisation des dépenses (11,7 M€) explique cet excédent de 4,3 M€.

Recours à l'emprunt prévisionnel 2011	8,2 M€
Impact des réalisations effectives sur le recours à l'emprunt prévisionnel	-12,5 M€
dont sous-réalisation des dépenses/recettes des compétences	-9,5 M€
dont sous-réalisation des frais financiers	-1 M€
dont sous-réalisation des subv. équilibre et autres	-1,2 M€
dont sur-réalisation des recettes de FCTVA	-0,8 M€
Recours à l'emprunt effectif	-4,3 M€

Les sous réalisations des dépenses d'investissement sont dues en partie à :

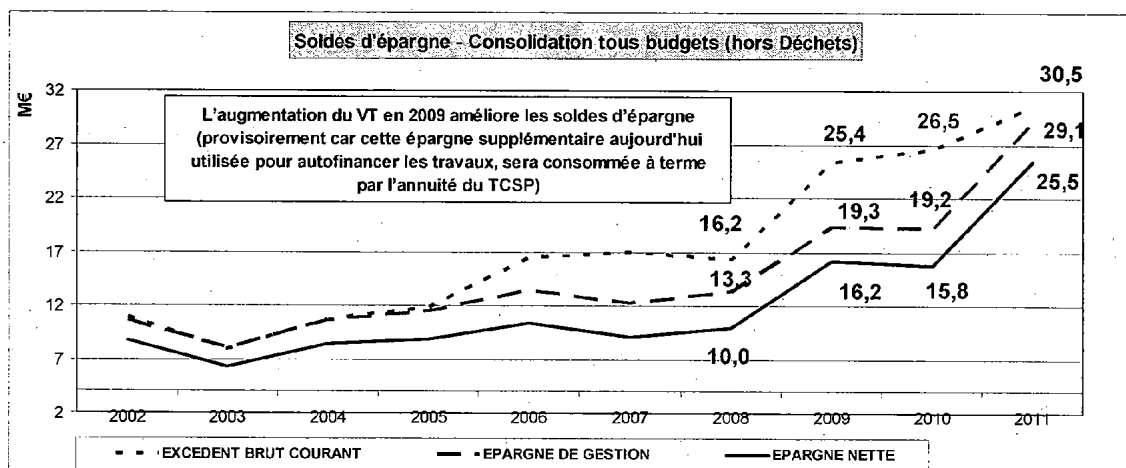
- des travaux décalés sur 2012 : la réalisation d'itinéraires cyclables (0,5 M€), Entrée Est (0,8 M€), réhabilitation du parc public (0,4 M€) et financement des casernes du SDIS (0,6 M€) principalement (cf. Partie 3 dans chaque commission),
- des appels à projet qui se sont révélés inférieurs aux prévisions budgétaires (fonds d'aides aux propriétaires privés, centres de villages...).

A noter que 2,2 M€ ont fait l'objet des restes à réaliser repris au BP 2012.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

V. Evolution rétrospective des niveaux d'épargne (hors budget annexe Déchets)

La situation financière actuelle du Grand Besançon au regard des soldes d'épargne est bonne. Le Grand Besançon dispose d'un bon niveau d'autofinancement (épargne nette de 25,5 M€), qui constitue une garantie de la capacité à assumer les emprunts actuels et futurs.



Rappel :

L'Excédent Brut Courant (EBC) matérialise la différence entre les produits courants et les charges courantes. Ce solde met en évidence la capacité de la CAGB à maîtriser l'évolution de ses charges par rapport à ses ressources.

Quand on retranche de l'EBC le solde des produits exceptionnels larges (y compris provision) on obtient l'Epargne de Gestion.

Après avoir payé les intérêts de la dette grâce à l'Epargne de gestion on obtient l'Epargne Brute, puis après le remboursement du capital de la dette, l'Epargne Nette qui représente la capacité d'autofinancement de la CACB.

A noter que l'EBC 2010 a été retraité de l'opération ponctuelle (équilibrée en dépenses et recettes) de la régularisation TVA sur la DSP.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les épargnes consolidées (tous budgets hors Déchets) sont conditionnées de façon importante par les opérations de constitution et de libération de provision du produit de VT. Ainsi les épargnes retraitées des opérations liées au projet TCSP présentées ci-après permettent de mieux appréhender la situation financière du Grand Besançon.

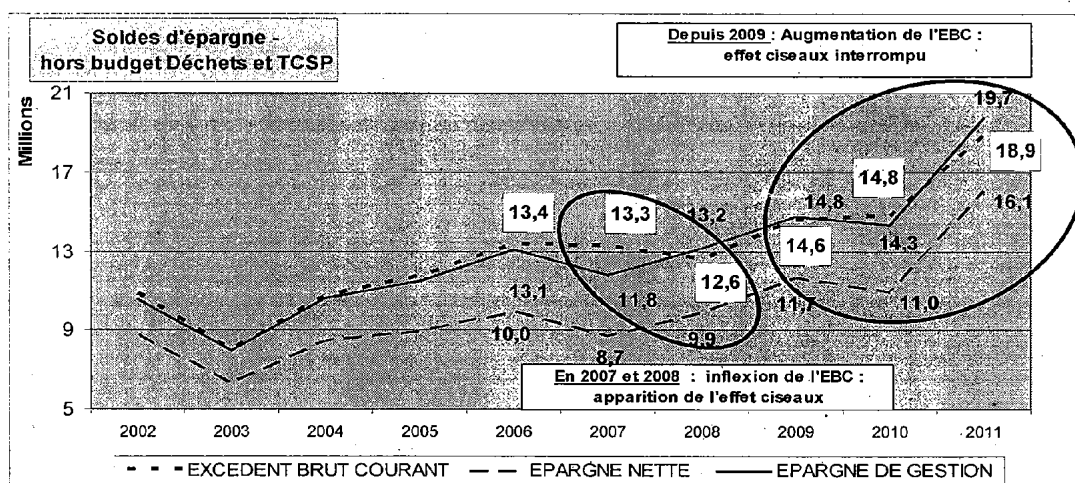
Les augmentations du taux de taxe professionnelle à cinq reprises entre 2001 et 2009 étaient indispensables pour stabiliser le niveau d'épargne et maintenir la capacité d'intervention du Grand Besançon. Malgré cela, le taux de taxe professionnelle en 2009 était toujours inférieur de 10 % au taux moyen des communautés d'agglomération françaises. La stratégie fixée en 2008, qui consistait à augmenter progressivement le taux de TP de 10 % en 10 ans, d'ici à 2018, était particulièrement appropriée.

La réforme de la taxe professionnelle a contraint à revoir cette stratégie. En 2010, année de transition de la réforme de la TP, le Grand Besançon a perçu une compensation relais de 45,5 M€ (hors rôles supplémentaires). Bien que cette compensation était supérieure au montant de TP perçu en 2009 (44,9 M€), ce produit 2010 n'a pas compensé intégralement la suppression de la TP.

En 2010, sans cette suppression, le Grand Besançon aurait perçu un produit total de 46,8 M€, soit un préjudice pour le Grand Besançon de - 1,4 M€ correspondant notamment au fait que le calcul de la dotation de compensation s'est fait sur la base du taux de 2009, plafonné à une augmentation de + 1 % par rapport au taux de 2008 et limité à l'assiette foncière des entreprises.

En 2011, première année de mise en place de la réforme de la taxe professionnelle, le Grand Besançon a pris des décisions fiscales nécessaires (fixation d'une première tranche de base minimum de CFE à 2 000 €, hausse du taux de CFE au niveau des moyennes nationales, harmonisation de la politique d'abattements). Sans ces choix, les nouvelles recettes du panier fiscal couplées au gel des dotations de l'Etat n'auraient pu dégager ces niveaux d'épargne.

Les ressources dépendant directement de l'Etat ont diminué chaque année depuis 2008. En 2011, le gel annoncé des dotations de l'Etat s'est traduit par une diminution de ces recettes (à périmètre constant avant la réforme) de - 512 K€. La part importante des dotations dans les ressources du Grand Besançon est un facteur de risque pour la consolidation des équilibres futurs.



Le graphique ci-dessus présente des épargnes hors budget Déchets et TCSP. Les opérations de constitution et de libération de provision de VT sont neutralisées. Il met en évidence l'effet ciseau interrompu (l'EBC connaît une évolution maîtrisée et croissante) depuis 2009.

La croissance soutenue du besoin de financement des budgets annexes (Transports hors TCSP et CRR) est porteuse de tensions budgétaires qui se sont déjà manifestées par le passé. La baisse de la courbe de l'excédent brut courant matérialise l'effet ciseau de 2007 et de 2008, qui traduit une évolution plus rapide des dépenses courantes par rapport aux recettes courantes.

La situation a été rétablie à partir de 2009 grâce à la conjugaison d'une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement et à l'évolution des recettes fiscales en 2009 et en 2011.

Après une année 2009 marquée par une croissance dynamique de la TP (+ 2 M€ d'EBC), les épargnes dégagées en 2010 ont connu une croissance moindre. C'était le fait, notamment, du manque à gagner de - 1,4 M€ de produit fiscal lié à la compensation relais versée pour cette année de transition de la réforme de la TP. Le respect du cadrage en fonctionnement des charges nettes de personnel du budget principal et des charges de fonctionnement de l'administration générale et des compétences a été un facteur essentiel en 2010 de préservation de nos épargnes.

En conclusion, en 2011 les épargnes connaissent de nouveau une augmentation très significative (+ 4,1 M€ d'EBC soit une hausse de + 27%). Malgré une augmentation des charges courantes de fonctionnement (+ 1 M€) due essentiellement au financement de l'acquisition de fibre optique pour le raccordement du Datacenter (1,3 M€), trois facteurs essentiels ont concouru à des évolutions d'épargnes dynamiques :

- la hausse des recettes du bloc fiscalité/dotations (+ 3,6 M€) liée :
 - aux décisions fiscales relatives à la politique d'abattement de TH (0,8 M€) et à la base minimum de CFE fixée à 2 000 € (+ 1 M€),
 - à l'élargissement de la DGF suite à la réforme de la TP : la DGF a vu son périmètre évoluer, l'Etat ayant décidé d'une part de rembourser aux collectivités le prélèvement France Télécom qui était opéré sur la TP, d'autre part de prélever le montant de TASCOM* transféré en 2011, la différence pour la CAGB s'élevant à + 1 M€ (si l'on compare la DGF sans cet élargissement, le gel des dotations conduit à une baisse estimée à - 0,5 M€),
- le rebasage à la baisse (- 0,8 M€) du niveau de la nouvelle DSP Transport (application au 1^{er} janvier 2011),
- un produit de VT dynamique (+ 0,7 M€ : VT à 1,05 %) qui suivrait la progression de rattrapage des bases de + 4 % définie au BP 2011.

* Pour rappel : jusqu'en 2003, France Telecom bénéficiait d'un régime dérogatoire fixé par l'Etat, dans lequel cette entreprise ne versait qu'une partie de la TP aux collectivités, le reste étant conservé par l'Etat. A partir de 2003, le législateur a mis fin au régime dérogatoire de France Telecom, mais l'Etat a souhaité garder le même niveau de recettes en prélevant chaque année une somme sur la dotation de compensation (1^{ère} composante de la DGF) pour un montant équivalent à celui que l'Etat abandonnait en ne percevant plus la TP de France Telecom. Lorsque la TP a été supprimée, le législateur a choisi d'opérer un remboursement de ce prélèvement, effectué sur la dotation de compensation à compter de 2011.

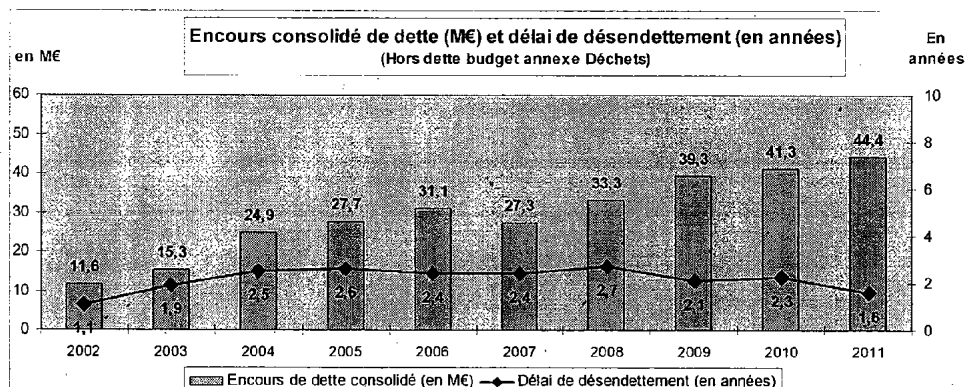
VI. Une évolution maîtrisée du ratio de désendettement

Fin 2011 ont été mobilisés un emprunt et trois tirages consolidés sur les enveloppes disponibles, pour un total de **6 005 000 €**. Par suite, le remboursement de capital 2011 étant pris en compte, **l'encours de la dette consolidée au 31 décembre 2011 s'établit à 44 932 995 €** tous budgets confondus.

	Budget principal	Budget transports	Budget Noret	Budget déchets	Budget CRR	Total
Capital restant dû au 31/12/2010	32 236 359 €	3 698 109 €	773 000 €	95 794 €	4 624 000 €	41 427 262 €
Remboursement en capital	1 847 216 €	402 044 €		12 007 €	238 000 €	2 499 268 €
Remboursement définitif de dette						0 €
Mobilisation 2011	1 305 000 €			400 000 €	4 300 000 €	6 005 000 €
Capital restant dû au 31/12/2011	31 694 143 €	3 296 065 €	773 000 €	483 787 €	8 686 000 €	44 932 995 €

Par ailleurs, au 31 décembre 2011, la capacité de « tirage » d'emprunt (encours de dette disponible ; contrats d'emprunts signés mais non intégralement mobilisés) s'élève encore à **9,45 M€**.

Le ratio de désendettement (encours/épargne brute) hors budget annexe Déchets, qui mesurent la capacité du Grand Besançon à rembourser sa dette à partir de son épargne, est bas (1,6 ans) et diminue par rapport à 2010 (2,3 ans). Ce ratio témoigne de la bonne situation financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qui permet d'envisager avec confiance un niveau de recours à l'emprunt suffisant pour compléter le financement des très importants investissements programmés.



Comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. A l'avenir, son endettement progressera chaque année et ses ratios de dette seront donc modifiés en niveau, tandis que l'épargne nette diminuera progressivement.

Le « stock » de dette se « normalisera » lorsque le premier emprunt réalisé par le Grand Besançon s'éteindra et pourra être remplacé par un nouvel emprunt de même niveau. Cet élément est fondamental : la recherche du taux d'épargne aujourd'hui doit tenir compte du niveau futur de l'annuité, lorsque la dette sera stabilisée. C'est pourquoi le PPIF est un élément fondamental de notre stratégie financière.

VII. Le Grand Besançon affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales appréhendées au niveau du groupe territorial

Il est difficile de comparer les communautés d'agglomération entre elles, car elles n'ont pas toutes les mêmes compétences, ni les mêmes modes de gestion, ni le même « âge » et leur dette donc n'a pas la même maturité. C'est pourquoi l'interprétation des ratios légaux présentés en annexe de ce rapport peut être erronée.

De surcroît, il n'existe plus de données nationales consolidées depuis 2005 (les ratios récents ne portent que sur le seul budget principal !). En outre, la bonne santé financière d'une agglomération s'analyse sur le périmètre du « groupe territorial » (communauté d'agglomération + communes membres), en particulier en situation de Taxe Professionnelle Unique. Le niveau des ratios des communes et de l'EPCI ne témoigne en effet que du niveau des transferts de compétences. Ces différentes considérations montrent bien la fiabilité très relative qu'il convient de donner aux comparaisons faites avec d'autres structures. Ces limites d'usage doivent être posées avant toute analyse des ratios.

Le tableau ci-dessous montre que notre groupe territorial affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales. Bien que le niveau des recettes soit légèrement inférieur à la moyenne, et que le niveau des dépenses (fonctionnement et investissement) du groupe territorial soit proche de la moyenne :

- le territoire est plutôt moins endetté que la moyenne,
- le ratio de désendettement (Encours/Epargne brute) est inférieur à la moyenne.

€ par habitant	Budget principal - territoire de la CAGB - 2009 & 2010						Budget principal - France - 2009		
	CAGB		Communes de la CAGB		TOTAL		CA	Com. des CA	TOTAL
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009		
Recettes Réelles Fonct.*	280	284	1 121	1 132	1 401	1 416	396	1 274	1 670
Dépenses Réelles Fonct.*	189	191	926	941	1 115	1 132	319	1 096	1 415
CAF	91	93	195	191	286	284	77	173	255
Encours de dette	178	177	720	734	898	911	323	1 023	1 346
Encours de dette / CAF	2,0	1,9	3,7	3,8	3,1	3,2	4,2	5,7	5,3
Dépenses d'Equpelement**	111	70	354	355	465	425	135	317	452

* hors reversements de fiscalité pour les CA et hors provisions

** 20, 21, 23 (yc 204)

La CAF est proche de la notion d'épargne brute. Elle est calculée hors provision VT.

Partie 2 - Le compte administratif 2011 détaillé par budget

I. Le compte administratif du budget principal

A/ Fonctionnement du budget principal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2010	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisations du CA 2011	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
Charges des compétences et de l'administration générale	16 150 348,40	19 492 624,00	18 140 212,30	93%	12,3%
charges nettes (dépenses - recettes) des compétences et de l'administration générale	14 744 228,26	17 015 969,55	15 786 358,19	93%	7,1%
Charges de personnel	7 090 858,14	7 852 390,00	7 180 510,00	91%	1,3%
Charges de personnel diminuées de la refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition	5 684 738,00	6 009 230	5 232 045	87%	-8,0%
Subvention d'équilibre brute ou totale du Budget annexe Transports	6 750 000,00	8 127 360,00	7 600 000,00	94%	Non significatif
Subvention d'équilibre réelle transports	13 583 362,00	10 393 450,00	9 866 057,00	95%	-27%
Constitution de la provision de VT	12 022 500,00	12 443 033,00	12 443 000,00	100%	Non significatif
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	4 210 000,00	4 536 772,00	3 900 000,00	86%	-7,4%
Subvention d'équilibre Budget annexe Zone du Noret	0,00	30 045,00	0,00	0%	-
Sous-total compétences	46 223 706,54	52 482 224,00	49 263 722,30	94%	Non significatif
Attribution de compensation de Taxe professionnelle (ACTP)	20 527 458,99	20 527 459,00	20 527 458,99	100%	0,0%
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	3 025 061,00	3 323 778,00	3 285 935,00	99%	-8,6%
Sous-total reversements aux communes	23 552 519,99	23 851 237,00	23 813 393,99	100%	1,1%
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)		4 165 328,00	4 165 328,00	100%	-
Prelevement FDPTP	24 781,00	0,00	0,00	-	-
Remboursements des intérêts de la dette	828 271,27	1 580 182,00	964 453,34	61%	16,4%
Autres frais financiers (ligne de trésorerie, frais de dossier emprunt)	3 291,62	256 525,00	16 525,00	6%	402,0%
Autres dépenses de fonctionnement (régularisations, créances irrécouvrables,...)	83 506,49	70 793,00	52 952,78	75%	-36,6%
Sous-total opérations financières	939 850,38	6 072 828,00	5 199 259,12	86%	453,2%
Épargne brute 2011	10 047 377,98	12 640 279,84	16 004 362,47	127%	Non significatif
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	80 763 454,89	95 046 568,84	94 280 737,88	99%	Non significatif
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne brute	70 716 076,91	82 406 289,00	78 276 375,41	95%	Non significatif
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne et retraite avec subvention d'équilibre réelle transports (neutralisation opérations constitution et libération de provision VT)	65 526 938,91	72 229 346,00	68 099 432,41	94%	3,9%

* Opérations réelles

Rappel: Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT : représente la subvention d'équilibre du budget annexe transports hors TCSP) = Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT + ou - réajustement des provisions antérieures constituées
Soit Subvention d'équilibre réelle transports : 9,8 M€ = 7,6 M€ + 12,4 M€ - 10,2 M€

Dans le budget principal, la constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement, la reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.

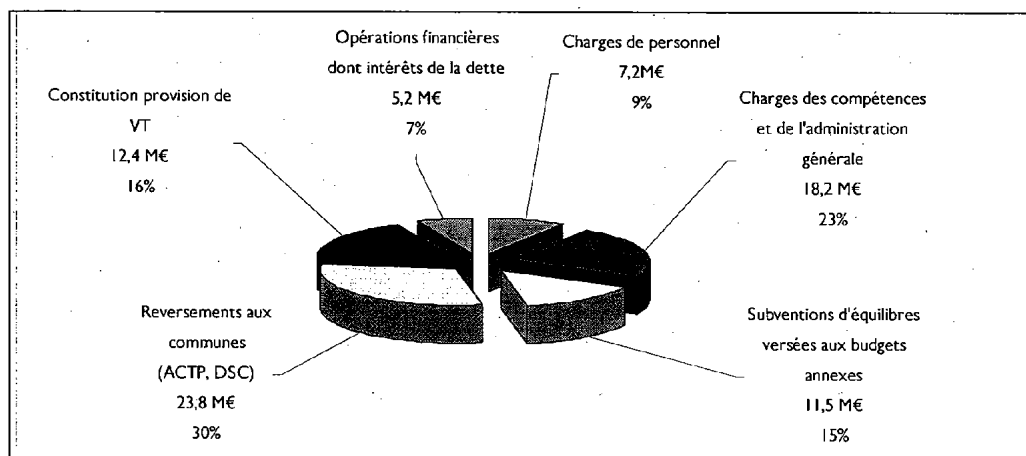
RECETTES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2010	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisations du CA 2011	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
Recettes des compétences et de l'administration générale	2 714 008,85	2 476 654,45	2 353 854,11	95,0%	-13,3%
Refacturation masse salariale des agents mis à disposition	1 406 120,14	1 843 160,00	1 948 465,00	105,7%	38,6%
Fiscalité - Compensation relais en 2010	45 683 231,00	52 838 632,00	52 479 408,00	99,3%	14,9%
Dotations	25 375 558,86	26 850 824,00	26 850 829,94	100,0%	5,8%
ACTP perçue	93 478,67	93 479,00	99 389,78	106,3%	6,3%
Libération de la provision VT	5 189 138,00	10 176 943,00	10 176 943,00	100,0%	96,1%
Résultats N-1	-	461 424,39	-	-	-
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	301 919,37	305 452,00	371 848,05	121,7%	23,2%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	80 763 454,89	95 046 568,84	94 280 737,88	99,2%	16,7%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors libération de provision de VT	75 574 316,89	84 869 625,84	84 103 794,88	99,1%	11,3%

* Opérations réelles

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

11156

I. Les dépenses de fonctionnement 2011 : 78,3 M€ (taux de réalisation : 95 %)



a/ Les charges des compétences et de l'administration générale

Les charges des compétences et de l'administration générale s'élèvent à 18,1 M€ et représentent 93 % des prévisions budgétaires. Déduction faite des recettes perçues (cf. « Les recettes de fonctionnement »), **les charges nettes des compétences et de l'administration générale sont de 15,8 M€ ; elles augmentent de 7,1% par rapport à 2010.** Cette évolution s'explique par l'acquisition, en 2011, de la fibre optique pour le raccordement très haut débit du centre de traitement des données (« Data center ») à hauteur de 1,3 M€.

Si l'on neutralise cette dépense exceptionnelle, les charges nettes diminuent de - 1,8 %, ce qui témoigne de la capacité du Grand Besançon à maîtriser ses charges de fonctionnement.

b/ Les charges de personnel

Les charges de personnel brutes s'élèvent à 7,2 M€ en 2011. Elles ont augmenté de 90 K€ par rapport à 2010, soit une hausse de 1,3 %.

Après neutralisation de la masse salariale des agents du Grand Besançon relevant du budget principal et mis à la disposition soit d'autres structures de nature publique (communes dans le cadre de l'Aide aux communes, syndicats mixtes SYBERT, SMSCoT, SMPSI et SMABLV) ou d'associations (PLIE, Mission locale, Atmo FC), soit également d'un service relevant d'un budget annexe, **les charges de personnel nettes s'établissent à 5,2 M€.** Ce montant est inférieur de 140 K€ à celui constaté au CA 2010, soit - 2,6 %. L'évolution à la baisse des charges nettes de personnel a été favorisée par la refacturation au budget annexe Transports de la masse salariale des agents du PMT mis à la disposition du projet TCSP : 156 K€.

Le tableau ci-dessous présente le détail de ces refacturations.

B. principal	CA 2010 retraité	CA 2011	CA 2011 / CA 2010	
Coût RH brut	7 090 858	7 180 511	89 653	1,30%
Refacturations à autres services CAGB	0	156 000	156 000	
Refacturations à syndicats mixtes	1 247 792	1 380 845	133 053	10,70%
Aide aux communes + technicien secteur	108 446	107 460	-986	
Refacturations au titre de l'adm générale	1 356 238	1 644 305	288 067	21,20%
Refacturations aux associations	363 474	299 661	-63 813	-17,60%
Refacturations conseiller énergie	0	4 500	4 500	
Refacturations faites par une compétence	363 474	304 161	-59 313	-16,30%
Total refacturations	1 719 712	1 948 466	228 754	13,30%
Coût RH net	5 371 146	5 232 044	-139 101	-2,60%

Le CA 2010 est retraité. En effet lors de l'élaboration du CA 2010, la refacturation au titre des associations figurait dans les recettes des compétences et non dans les recettes de refacturation de la masse salariale.

c/ Les reversements aux communes

Les reversements aux communes :

- **Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle** : 20 527 459 € compte tenu du transfert des voiries de la zone d'activité de Pouilley-les-Vignes,
- **Dotations de Solidarité Communautaire** : 3 285 935 €. La prise en compte de la nouvelle gare TGV dans la DSC a donné lieu à un rattrapage pour les communes d'Auxon-Dessous et Auxon-Dessus : hors rattrapage, l'augmentation du montant de DSC de 2010 à 2011 est de 4,3 % (soit 2,3 % si l'on ne tient pas compte de la gare TGV y compris en 2011). Le versement est réparti comme suit :
 - Volet solidarité fiscale et sociale : 2 025 000 € identique à 2010 (enveloppe inchangée depuis 2004),
 - Volet solidarité économique : 1 207 119 € (au total cumulé des permis de 1997 à 2010), soit 1 027 119 € hors gare TGV, correspondant à une augmentation de 26,3 % (soit 7,4 % hors gare TGV),
 - Volet gens du voyage : 53 816 € identique à 2010.

d/ Les frais financiers des emprunts

Les **frais financiers** des emprunts représentent un montant total de 980 978 € répartis de la manière suivante :

- les frais liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie (constitués uniquement de frais de dossier) : 10 000 €,
- le paiement des intérêts de la dette du budget principal : 964 453 €,
- les frais de dossier du nouvel emprunt souscrit au titre du Datacenter : 6 525 €.

Gestion de la dette et trésorerie Frais financiers, budget principal	2010	2011	Variation en €
Frais financiers dette	842 096 €	966 446 €	+ 124 349 €
Frais financiers ligne de trésorerie	3 292 €	10 000 €	+ 6 708 €
Frais financiers nouvel emprunt	0 €	6 525 €	+ 6 525 €
ICNE	-13 825 €	-1 992 €	+ 11 833 €
Total	831 563 €	974 453 €	+ 149 415 €
Variation du total 2010-2011 en %			+ 18,0 %

La hausse globale en 2011 des frais financiers liés à la dette (+ 18 % par rapport à l'année 2010) est essentiellement due à la consolidation du contrat Crédit Foncier de France (Infrastructures) en 2006, qui est passé en phase d'amortissement le 15 décembre 2010 (consolidation du capital s'élevant à 5,8 M€).

Pour mémoire, l'enveloppe disponible sur les emprunts revolving s'élève au 31/12/2011 à 9 451 278 € et se décompose de la façon suivante :

- contrat CDC LGV 2006 tranche 2 : 3 300 000 € sur une enveloppe initiale de 5,2 M€,
- contrat Calyon 2006 : 6 058 945 € sur une enveloppe initiale de 15,4 M€,
- contrat Calyon 2003 : 92 333 € sur une enveloppe initiale de 11 M€.

e/ La contribution du budget principal aux budgets annexes

La contribution du budget principal aux budgets annexes a pesé sur le budget principal à hauteur de 11 500 000 € (contribution mandatée fin 2011 sur la base d'estimations de réalisations), ce qui revient en fait à **13 766 057 €** en tenant compte de la subvention d'équilibre réelle Transports :

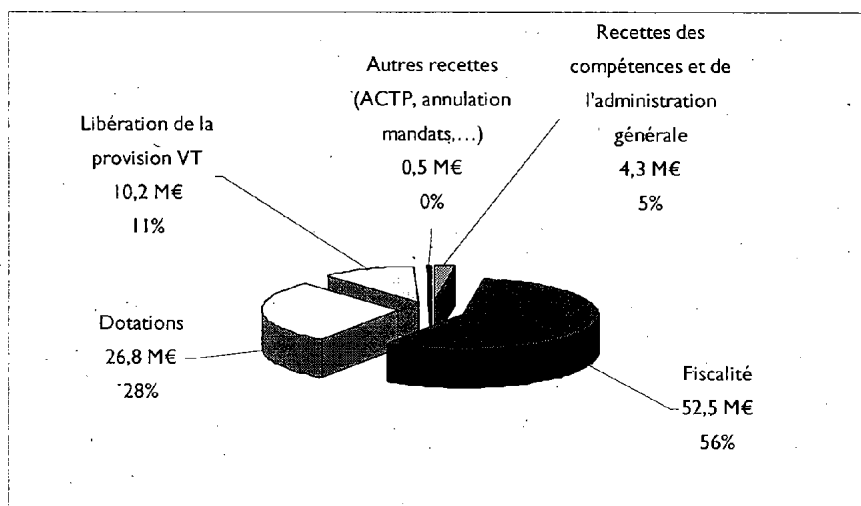
	2010	2011	Evolution en €	Evolution en %
Subvention d'équilibre réelle Transports (hors TCSP)	13 583 362	9 866 057	-3 717 305	-27,4%
Subvention d'équilibre CRR	4 210 000	3 900 000	-310 000	-7,4%
Subvention d'équilibre ZA Noret	0	0	0	-
TOTAL	17 793 362	13 766 057	-4 027 305	-35%

La diminution de 2010 à 2011 de la participation du budget principal aux budgets annexes (avec prise en compte de la subvention d'équilibre réelle transports) est de - 35 %. Elle est expliquée notamment par l'évolution de la participation au budget Transports (cf. Partie 2 - « Les budgets annexes »).

f/ La provision de VT

En 2011, la provision de VT a été constituée à hauteur de 12 443 000 €. Ce montant a été calculé sur la base d'une estimation de réalisations à fin 2011 (cf. explications Partie 2 - « Le budget annexe Transports »).

2. Les recettes de fonctionnement 2011 : 94,3 M€ (taux de réalisation : 99 %)



a/ les recettes des compétences et de l'administration générale

Les recettes des compétences et de l'administration générale s'élèvent à **2 353 854 €**. Elles comprennent notamment les recettes liées aux prestations des services centraux bénéficiant aux budgets annexes (500 433 €), aux revenus des immeubles (Maison des Microtechniques 361 984 €, pépinière de Palente 162 000 €), à la gestion du CET des Andiers (271 493 €), aux redevances des usagers et aux subventions de l'Etat pour les aires d'accueil des gens du voyage (120 715 €).

Ces recettes diminuent de 13,3 %, soit 360 K€, par rapport au CA 2010 en raison de l'affectation en 2010 des refacturations de la masse salariale aux associations dans les recettes présentées ci-après.

Sans cet effet, elles sont constantes par rapport à 2010.

b/ les recettes de refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition

Elles s'élèvent à **1 948 465 €** et augmentent de 38,6 % en raison de l'évolution de la méthode de calcul de ces recettes. Si l'on compare 2011 à 2010 sur la base de la même méthode, les recettes de refacturation augmentent seulement de 13,3 % soit + 228 K€ (cf. explications 1.b/ les charges de personnel).

cl la fiscalité

En 2010, le Grand Besançon a perçu une compensation-relais (45 683 231 € hors rôles supplémentaires et régularisation ultérieure) en remplacement de l'ex-Taxe Professionnelle. Le ticket modérateur de l'ex-TP n'a finalement pas été prélevé : comme cette absence de prélèvement n'a pu être constatée qu'en 2011, elle a donc été comptée comme une recette sur l'exercice 2011.

2011 a été l'année de mise en place du nouveau panier fiscal mixte, composé de taxes prélevées à la fois sur les entreprises (54 %) et sur les ménages (46 %), suite au transfert de la part départementale de TH et de TFNB (incluant les frais de gestion) aux EPCI à fiscalité professionnelle unique. Ces nouvelles impositions ont engendré un produit total de 52 479 408 €, en tenant compte du ticket modérateur non prélevé (237 192 €) et d'une régularisation de compensation-relais opérée par les services fiscaux (46 855 €).

Ce produit est cependant amputé par la contribution au titre du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR, 4 165 328 €), prélevé depuis 2011 sur les EPCI dont les produits fiscaux issus de la réforme sont plus élevés que ceux qu'ils auraient perçus en l'absence de réforme, pour être reversé aux EPCI qui connaissent la situation inverse du fait de leurs bases de TP plus importantes et/ou de taux de TP plus élevés. La CAGB, qui avait maintenu un taux de TP inférieur à la moyenne nationale, se voit ainsi privée d'une partie de son produit fiscal, au profit d'autres collectivités dont la politique fiscale était souvent moins vertueuse !

FISCALITE (dont rôles supplémentaires)	2010 : compensation- relais	2011
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		15 882 624
Taxe d'habitation (TH) : produit auparavant perçu par le département		23 545 429
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (action possible sur le taux)		17 408
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (pas d'action possible sur le taux)		177 971
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont allocations compensatrices	45 683 231	10 044 154
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)		479 940
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)		2 047 835
Taxe foncière sur les propriétés bâties (action possible sur le taux)		0
Régularisation Compensation-relais		46 855
Ticket modérateur 2010 non prélevé		237 192
TOTAL FISCALITE	45 683 231	52 479 408
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)		-4 165 328

NB. : la CVAE est comptée avec ses allocations compensatrices, car une part très importante de cette taxe (28,5 %) est versée par l'Etat sous forme de dégrèvements (les services fiscaux la comptabilisent de même dans l'état 1259 FPU).

d/ Les dotations et allocations compensatrices

Les **allocations compensatrices** de fiscalité, versées par l'Etat pour compenser des exonérations qu'il accorde à certaines catégories de contribuables, portent désormais sur la fiscalité des ménages (1 015 800 €) et des entreprises (627 655 € hors CVAE).

La **dotation globale de fonctionnement** (DGF), composée de la dotation de compensation et de la dotation d'intercommunalité, s'élève au total à 23 327 749 € en 2011.

2011 est la première année d'application du nouveau calcul de la dotation de compensation, qui correspond à l'ancienne compensation de la part salaires de la TP. Son montant réformé par la Loi de Finances pour 2011 est égal à celui que chaque collectivité a perçu en 2010, modifié par deux facteurs :

- à la baisse : le montant de taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) perçu par l'Etat en 2010 sur le territoire de la CAGB est déduit de la part « compensation ». Montant : 2 148 681 €,
- à la hausse : le remboursement du prélèvement France Télécom (supprimé par la réforme de la TP) est intégré dans cette compensation. Ce prélèvement, qui était effectué sur la dotation de compensation de la « part salaires » de TP depuis 2003, représentait pour les collectivités une importante diminution de recettes dont la légitimité était contestée par de nombreux élus locaux. Sa suppression conduit donc à une hausse corrélative de la dotation de compensation. Montant (estimé, aucune notification reçue à ce jour) : environ 3 205 000 €.

Entre 2010 et 2011 la DGF a donc augmenté uniquement grâce au solde positif entre ces deux facteurs car à périmètre constant la dotation de compensation n'a pas augmenté et la dotation d'intercommunalité a légèrement reculé.

DOTATIONS	2010	2011
Compensations d'exonérations de TP 2010 puis CFE 2011 (variable d'ajustement de l'enveloppe normée de la DGF) : Exonérations notamment pour réduction des bases des créations d'établissements et pour les zones d'aménagement du territoire	1 103 217	627 655
Compensations transférées de taxe d'habitation (auparavant perçues par le département)	sans objet	1 015 800
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)	1 935 455	1 879 626
DGF dotation d'intercommunalité	8 216 726	8 180 939
DGF dotation de compensation de la suppression de la part salaire (par déduction)		14 120 161
Remboursement du prélèvement France télécom (par déduction)	14 120 161	3 175 330
Prélèvement taxe sur les surfaces commerciales		-2 148 681
SOUS-TOTAL DGF	22 336 887	23 327 749
TOTAL DOTATIONS	25 375 559	26 850 830

Le Grand Besançon a reçu une dotation de 1 879 626 € au titre du **Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle (FDPTP)**. Ce montant est en diminution de près de 55 000 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution s'explique par le fait d'un redéploiement décidé par le Conseil Général du Doubs, chargé de répartir cette enveloppe (désormais abondée par l'Etat pour un montant gelé) entre les EPCI dits « concernés », que sont la CAGB et la CA du Pays de Montbéliard. Les effets de la crise économique sur les ressources de fiscalité professionnelle de la CAPM ont conduit le Conseil Général du Doubs à modifier la répartition du FDPTP en réduisant l'écart entre les deux bénéficiaires (le montant attribué à la CAGB étant supérieur à celui dont bénéficie la CAPM).

dl La provision du VT

Au vu de la réalisation 2011 de l'opération TCSP, la provision de VT a été libérée à hauteur de 10 716 943 €. Ce montant a été calculé sur la base d'une estimation de réalisations à fin 2011 (cf. explications Partie 2 - « Le budget annexe Transports »).

L'épargne brute dégagée, constituant une des sources de financement des investissements, s'établit à 16 M€, alors que la prévision budgétaire était de 12,6 M€, du fait essentiellement des moindres réalisations des dépenses de fonctionnement :

- 2 M€ de non réalisation des dépenses de l'administration générale et des compétences,
- 1,2 M€ de subvention d'équilibre non appelés au budget annexe Transports.

Après remboursement du capital, **l'épargne nette dégagée (ou capacité d'autofinancement des investissements) s'élève à 14,2 M€.**

B/ Investissement du budget principal

DEPENSES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2010	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisation du CA 2011	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
Dépenses des compétences et de l'administration	13 318 777,02	22 845 779,11	14 325 661,40	62,7%	7,6%
Régularisations comptables (FCTVA)	156 631,27	0,00	-	-	-
Remboursement capital de la dette	1 701 875,74	1 977 549,00	1 847 215,94	93,4%	8,5%
Opérations emprunt revolving	1 200 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00	100,0%	58,3%
Résultats N-1 (001)	-	4 862 126,84	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 377 284,03	31 585 454,95	18 072 877,34	57,2%	10,4%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors emprunts revolving	15 177 284,03	29 685 454,95	16 172 877,34	54,5%	6,6%

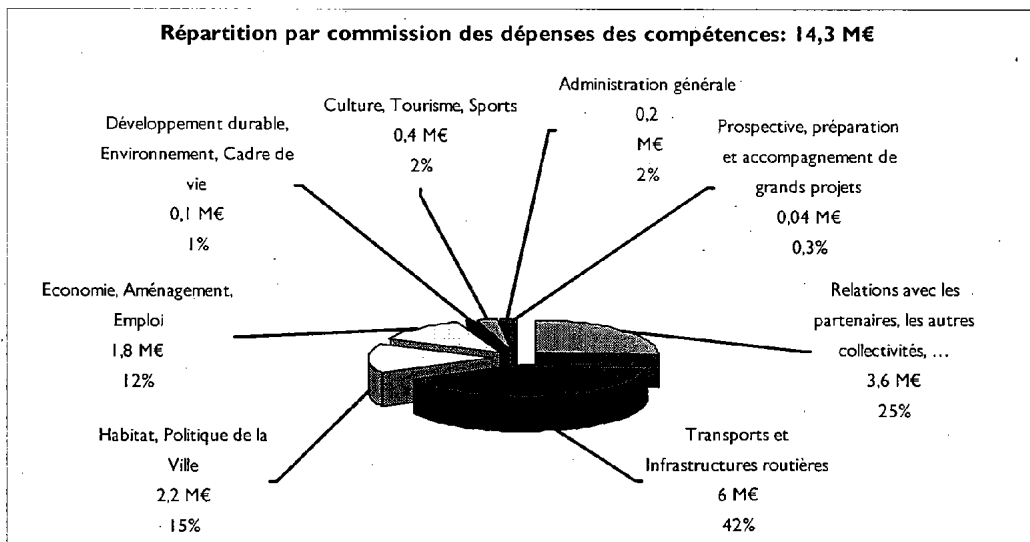
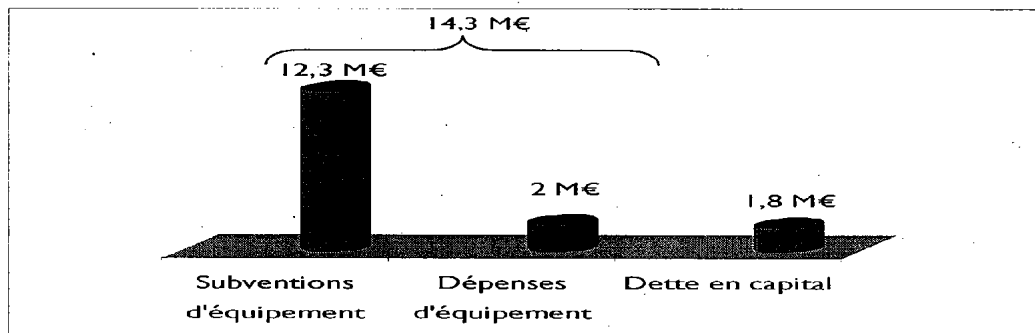
* Opérations réelles

** Le taux de réalisation serait de 72,6 % si on incorporait les restes à réaliser qui sont repris au Budget 2012

RECETTES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2010	Budget 2011	Compte Administratif 2011	% de réalisation du CA 2011	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
Subventions perçues	2 422 737,03	3 112 276,92	2 457 463,45	79,0%	1,4%
FCTVA	1 248 594,14	825 327,00	1 598 425,25	193,7%	28,0%
Résultats N-1	5 558 992,84	4 862 126,84	4 862 126,84	100,0%	non significatif
Recours à l'emprunt	1 800 000,00	8 245 444,35	1 305 000,00	15,8%	-27,5%
Emprunt revolving	1 200 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00	100,0%	non significatif
Epargne brute 2011	10 047 377,98	12 640 279,84	16 004 362,47	126,6%	59,3%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 277 701,99	31 585 454,95	28 127 378,01	89,1%	26,3%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT hors épargne brute et emprunts revolving	11 030 324,01	17 045 175,11	10 223 015,54	60,0%	-7,1%

* Opérations réelles

1. Les dépenses d'investissement 2011 : 16,2 M€



a/ Investissements pour les compétences et l'administration générale

Au titre du Budget principal 2011, le Grand Besançon a réalisé **14,3 M€ d'investissements** pour ses compétences et l'administration générale contre 13,3 M€ en 2010 soit un accroissement de + 7,6 %. Il a augmenté son niveau d'investissement de **+ 1 M€** en raison essentiellement :

- de la participation aux travaux de construction des casernes (+1,7 M€), menés par le SDIS, qui s'élève à 3,4 M€ contre 1,7 M€ en 2010,
- des subventions aides à la Pierre et PLH (+ 0,5 M€) d'un montant de 1 801 962 € en 2011 soit une hausse + 37,5 %,
- de 0,8 M€ de subventions d'équipements versées à la Ville de Besançon pour le rachat des réseaux d'eau et assainissement (cf. convention du 10/08/10).

Ces augmentations sont compensées notamment par la diminution des projets suivants :

- la participation infrastructures routières (- 0,9 M€) : celle-ci est de 3,7 M€ en 2011 contre 4,6 M€ en 2010,
- la passerelle de la Malate (- 0,7 M€) inaugurée en 2010.

Ces dépenses 2011 ont été réalisées à hauteur de 62,7 % des prévisions budgétaires (contre 61 % en 2010). Sur les 8,5 M€ de non réalisations 2011, 2,2 M€ ont fait l'objet de restes à réaliser repris au BP 2012 car ils correspondent à des dépenses engagées qui seront réglées en 2012. Le solde (6,3 M€) n'a pas été réalisé du fait notamment de :

- travaux décalés sur 2012 : la réalisation d'itinéraires cyclables (0,5 M€), Entrée Est (0,8 M€), réhabilitation du parc public (0,4 M€) et financement des casernes du SDIS (0,6 M€) principalement (cf. Partie 3 dans chaque commission),
- d'appels à projets qui se sont révélés inférieurs aux prévisions budgétaires (fonds d'aides aux propriétaires privés, centres de villages...).

Les principales réalisations sont exposées dans la partie III du présent rapport et concernent :

- des projets réalisés en propre par le Grand Besançon pour 2 M€ dont notamment l'aménagement de l'Entrée Est (0,8 M€),
- des investissements que le Grand Besançon finance en partenariat avec d'autres, pour un montant global de 12,3 M€, dont notamment :
 - la poursuite du financement de la Voie des Mercureaux (3,7 M€),
 - la construction des casernes des sapeurs pompiers par le SDIS (3,4 M€),
 - la participation financière et technique à l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône branche Est 1,4 M€ (phase 1) et 0,2 M€ (phase 2),
 - la politique de l'habitat (2,2 M€),
 - le développement économique et l'aménagement des zones d'activités (1,8 M€).

b/ Dette

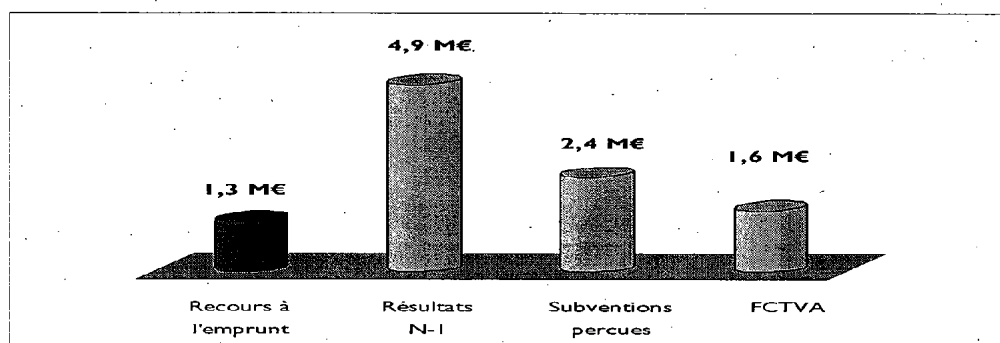
Le Grand Besançon a remboursé le capital de ses emprunts à hauteur de 1 847 216 €. Ce poste de dépense est en augmentation de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent en raison du passage en phase d'amortissement de l'emprunt Crédit Foncier de France (Infrastructures) contracté en 2006. La consolidation du capital de cet emprunt de 5,8 M€ s'est traduite par une annuité en capital de 229 K€.

L'encours de dette au 31 décembre 2011, sur le budget principal, est de 31 694 143 €.

c/ Opérations de remboursement d'emprunt revolving

Les opérations de remboursement d'emprunts revolving sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de **1 900 000 €**.

2. Les recettes d'investissement 2011 : 10,2 M€



a/ Les subventions perçues

Les subventions perçues (sur la base des dépenses réalisées) s'élèvent à 2 457 463 €. Elles représentent 79 % des prévisions budgétaires (contre 35,5 % en 2010). Cette progression des taux de réalisations témoigne d'une fiabilité et sincérité budgétaires accrues de l'inscription des subventions au PPIF et d'une optimisation de l'encaissement des subventions.

Les subventions se répartissent essentiellement sur les projets suivants :

- l'aménagement de la passerelle modes doux à La Malate (subventions FEDER et CPER) : 331 K€,
- les aides à la pierre (subventions de l'Etat) : 621 K€,
- Témis/PSI pour le remboursement d'avances sur les réseaux d'eau et d'assainissement : 853 K€,
- Entrée Est, aménagement du giratoire des Marnières Nord (subvention du Département) 93 K€.

b/ Le FCTVA

Le FCTVA a été perçu à hauteur de 1 598 425 €. Une partie de cette somme (885 104 €) correspond à des versements au titre de périodes antérieures à 2011 (aménagement de l'Entrée Est, plate-formage des parcelles pour le SDIS...). En effet, la réglementation prévoit que le FCTVA est versé la même année que celle durant laquelle sont réalisés les investissements. Mais en raison des délais de versement contraints (fin des versements le 1^{er} décembre 2010), le versement au titre du 3^{ème} trimestre n'a pas pu intervenir en 2010. L'encaissement a donc été effectué sur le budget 2011. Il en ira de même pour une partie du FCTVA demandé au titre des 3^e et 4^e trimestres 2011.

En effet, comme le tableau suivant le montre, le FCTVA au titre d'une période considérée est parfois versé avec une ou plusieurs années de décalage, selon les besoins de l'instruction menée par la Préfecture.

BUDGET PRINCIPAL	Année de perception						
	Période concernée	2006	2007	2008	2009	2010	2011
2004	30 538,04 €						
1+2+3ème trim. 2005	39 354,79 €						
4ème trim. 2005	606 242,99 €						
1er trim. 2006	84 082,08 €						
2+3+4ème trim. 2006		556 013,45 €					
complément 2006				2 232,27 €			
2ème trim. 2007				262 762,05 €			
3ème trim. 2007				993,75 €			
4ème trim. 2007			880 000,00 €				
1er trim. 2008							
2+3ème trim. 2008							
4ème trim. 2008							
complément 2008							
1er trim. 2009				94 642,08 €			
3ème trim. 2009				1 211,51 €			
4ème trim. 2009				803 160,26 €		48 131,76 €	
1er trim. 2010					37 060,20 €		13 362,72 €
2ème trim. 2010					73 090,89 €		
3ème trim. 2010					214 071,50 €		65 237,05 €
4ème trim. 2010							819 867,69 €
1er trim. 2011							8 493,81 €
2ème trim. 2011							17 363,75 €
3ème trim. 2011							623 985,42 €
Maison Microtech 2006-2009				11 940,42 €			
Passerelle La Malate 2006-2009						119 958,63 €	
SM SCOT 2009-2010							3 916,23 €
Régul. 2006 à 2009						1 252,66 €	

BUDGET CRR	Année de perception				
	Période concernée	2008	2009	2010	2011
2006				2 933,28 €	
1er trim. 2007	3 716,03 €				
1+2+3ème trim. 2008	4 500,00 €				
complément 2008		468,46 €			
1er trim. 2009		1 469,16 €			
3ème trim. 2009			1 211,51 €		
4ème trim. 2009			3 536,44 €		
4ème trim. 2010 + 2011					2 017,85 €

Lecture des tableaux :

"en 2006 au budget principal, 30 538,04 € ont été versés au titre du FCTVA de 2004, 39 354,79 € au titre du FCTVA des trois premiers trim.s de 2005, 606 242,99 € au titre du FCTVA du 4e trim. 2005, etc."

N.B. : le FCTVA au titre d'une période peut donner lieu à plusieurs versements. Certaines périodes n'ont pas connu d'investissements donnant lieu à versement de FCTVA.

c/ Recours à l'emprunt

Un emprunt de 1 305 000 € a été mobilisé en fin d'année 2011 sur le budget principal afin de financer la fibre noire de très haut débit alimentant le nouveau Datacenter. Cet emprunt a été contracté auprès du Crédit Mutuel, pour une durée de 15 ans et un taux fixe de 4,28 %.

C/ Résultats du budget principal

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	78 276 375,41	18 072 877,34
	Dépenses réalisées d'ordre	5 727 542,59	107 545,00
	Total	84 003 918,00	18 180 422,34
Recettes	Recettes réalisées réelles	94 280 737,88	12 123 015,54
	Recettes réalisées d'ordre	107 545,00	5 727 542,59
	Total	94 388 282,88	17 850 558,13
Résultat 2010		461 424,39	-4 862 126,84
Résultat de clôture par section		10 845 789,27	-5 191 991,05
RESULTAT TOTAL (excédent)		5 653 798,22 €	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (10,8 M€) et du déficit d'investissement (5,2 M€), **le résultat net 2011 du budget principal est de 5,6 M€.**

Hors mobilisation de l'emprunt destiné au data center (1,3 M€), l'excédent serait de 4,3 M€.

Le recours à l'emprunt prévisionnel sur le budget principal était de 8,2 M€. La réalisation du FCTVA supérieure à la prévision budgétaire (0,8 M€) et la sous-réalisation des dépenses (11,7 M€) explique cet excédent de 4,3 M€.

Recours à l'emprunt prévisionnel 2011	8,2 M€
Impact des réalisations effectives sur le recours à l'emprunt prévisionnel	-12,5 M€
sous-réalisation des dépenses/recettes des compétences	-9,5 M€
sous-réalisation des frais financiers	-1 M€
sous-réalisation des subv. équilibre et autres	-1,2 M€
recettes de FCTVA	-0,8 M€
Ecart	-4,3 M€

II. Les budgets annexes

A/ Le budget annexe Transports

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (opérations réelles)					
	CA 2010	Budget 2011	CA 2011	% réalisation n 2011	% évolution 2010/2011
FONCTIONNEMENT du budget annexe Transports					
Dépenses de fonctionnement :					
Prestations transports DSP/ marchés affréteurs :	72 747 886,02	28 284 301,00	28 267 759,90	99,9%	Non significatif
- DSP	22 463 283,03	21 735 000,00	21 735 000,00	100,0%	-3,2%
régularisations DSP : avenant DSP n° 14	43 632 828,41	-	-	-	Non significatif
- marchés affréteurs	6 651 774,58	6 549 301,00	6 532 759,90	99,7%	-1,8%
Prestations transports DSP/ marchés affréteurs retraités de l'avenant	29 115 057,61	28 284 301,00	28 267 759,90	99,9%	-2,9%
Charges de personnel	842 599,12	898 772,00	866 116,90	96,4%	2,8%
Dépenses de fonctionnement	1 267 838,21	1 202 171,80	1 078 549,53	89,7%	-14,9%
Remboursement des intérêts de la dette	131 294,03	276 814,00	48 826,65	17,6%	-63%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	74 989 617,38	30 662 058,80	30 261 252,98	98,7%	Non significatif
Epargne brute	7 900 493,82	12 178 716,00	12 139 570,26	99,7%	54%
Total des dépenses de fonctionnement	82 890 111,20	42 840 774,80	42 400 823,24	99,0%	Non significatif
Recettes de fonctionnement :					
VT	28 854 000,00	30 008 160,00	30 008 160,00	100,0%	4,0%
Billetterie et exploit. support publicitaire	453 856,13	433 060,00	501 671,07	115,8%	10,5%
Prestations transports scolaires	3 000 435,98	3 017 456,00	3 000 436,00	99,4%	0,0%
DGD dont régularisation en 2010	872 885,00	290 962,00	290 962,00	100,0%	-66,7%
Subventions diverses	16 940,24	72 000,00	70 488,36	97,9%	316,1%
Autres recettes (régularisations 2010 avenant DSP, annulations de rattachements, ...)	42 941 993,85	810 379,00	929 105,81	114,7%	Non significatif
Subventions d'équilibre brute ou totale :	6 750 000,00	8 127 360,00	7 600 000,00	93,5%	Non significatif
Subvention réelle (hors TCSP)	13 583 362,00	10 393 450,00	9 866 057,00	94,9%	-27,4%
+ constitution provision VT pour financement TCSP	12 022 500,00	12 443 033,00	12 443 000,00	100,0%	-
- libération provision VT pour financement TCSP	5 189 138,00	10 176 943,00	10 176 943,00	100,0%	-
Résultat de fonctionnement reporté	-	81 397,80	-	-	-
Total des recettes de fonctionnement	82 890 111,20	42 840 774,80	42 400 823,24	99,0%	Non significatif
INVESTISSEMENT du budget annexe Transports					
Dépenses d'investissement :					
Opérations TCSP dont :	6 148 093,34	12 852 250,00	12 756 092,94	99,3%	107,5%
- Tramway (AP-AEICP)	3 595 347,12	11 077 400,00	11 046 432,28	99,7%	207,2%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	2 552 746,22	1 774 850,00	1 709 660,66	96,3%	-33,0%
Acquisition de bus et matériel roulant	2 178 782,51	1 540 000,00	1 530 176,19	99,4%	-29,8%
Autres dépenses d'investissement	373 544,63	1 563 787,08	856 639,30	54,8%	129,3%
Remboursement du capital de la dette	537 694,49	422 044,00	402 044,15	95,3%	-25,2%
Résultat n-1	-	5 227 694,52	-	-	-
Total des dépenses d'investissement	9 238 114,97	21 605 775,60	15 544 952,58	71,9%	68,3%
Recettes d'investissement :					
Subventions opération TCSP dont :	1 320 000,00	3 393 400,00	3 393 400,00	100,0%	157,1%
- Tramway	720 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00	100,0%	63,9%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	600 000,00	2 213 400,00	2 213 400,00	100,0%	268,9%
Subventions pôle d'échanges et voirie	23 776,00	-	-	-	-
Résultat n-1	4 472 275,11	5 227 694,52	5 227 694,52	100,0%	16,9%
Recours à l'emprunt	-	805 965,08	-	-	-
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	5 816 051,11	9 427 059,60	8 621 094,52	91,5%	-48,2%
Epargne brute 2010	7 900 493,82	12 178 716,00	12 139 570,26	99,7%	53,7%
Total des recettes d'investissement	13 716 544,93	21 605 775,60	20 760 664,78	96,1%	51,4%
TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute	84 227 732,35	52 267 834,40	45 806 205,56	87,6%	-46%
TOTAL DES RECETTES hors épargne brute	88 706 162,31	-	51 021 917,76	97,6%	-42%
RESULTAT (intégrant les résultats N- 1)	81 397,80	-	69 415,48	-	-

I. Fonctionnement (Budget annexe Transports)

a/ Les principales dépenses de fonctionnement 2011 du budget annexe Transports

Prestations Transports

Les prestations Transports s'élèvent à 28,3 M€ en 2011 soit une diminution de - 2,9 % par rapport à 2010 qui s'explique par :

- une diminution de la DSP transports urbains et services annexes de - 3,2 % : 21,7 M€ en 2011 contre 22,5 M€ en 2010. Cette diminution est due à la passation du nouveau contrat de DSP pour la période de janvier 2011 à décembre 2017.
- une diminution de - 1,8 % de la prestation périurbaine en 2011: 6,5 M€ en 2011 contre 6,6 M€ en 2010. Cette diminution est due à la passation d'un nouveau marché d'affrètement des lignes périurbaines pour la période de janvier 2011 à décembre 2017.

Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 866 K€. Elles sont supérieures de 24 K€ à leur niveau de 2010, soit une hausse de 2,8 %.

Il convient de préciser que le budget annexe Transports enregistre en recettes la proportion des rémunérations de 6 agents de la direction des transports correspondant à la part de leur activité dans le cadre de missions relevant du budget principal. Relèvent notamment du budget principal les infrastructures de déplacement. La proportion du temps de travail des 6 agents de la direction œuvrant sur ces missions a été évaluée à 30 %. Ne pouvant pour des raisons techniques payer les rémunérations de ces agents pour partie sur le budget annexe Transports et pour partie sur le budget principal, le budget annexe prend en charge la totalité de leur rémunération et émet, en fin d'année, un titre sur le budget principal correspondant à 30 % de la rémunération de ces agents. Le montant de cette refacturation sur le budget principal est de 82 K€ en 2011.

Les charges de personnel liés au projet TCSP se sont élevées à 370 K€. Elles dépassent de 14 K€ leur montant de 2010, soit une hausse de 3,4 %, résultant principalement des évolutions de carrière.

Les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports (1,1 M €)

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, identifiées Tramway mais n'étant pas incluses dans l'autorisation de programme (AE) couvrent essentiellement le remboursement au budget principal des prestations des services centraux du Grand Besançon pour 198 K€.

Le total de ces dépenses de fonctionnement s'élève à 445 K€.

En 2011, était prévue la mise en œuvre d'une prestation de mise à disposition de personnel. Cependant, l'analyse des besoins poursuivie fin 2011 et en 2012, a privilégié fortement une prestation d'accompagnement. Celle-ci est confiée à TERRITOIRES 25, SPL nouvellement créée. En raison de son objet et de sa nature, cette prestation sera inscrite plus logiquement dans l'Autorisation de Programme sur la réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway.

Les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, hors Tramway, sont composées notamment des charges courantes (électricité, eau et gardiennage SPIC pour 175 K€), du remboursement au budget principal des prestations des services centraux (61 K€), du remboursement de VT (144 K€) et des Transports spéciaux, tarification intermodale (149 K€).

Les frais financiers

Les frais financiers des emprunts se sont élevés à 48 827 €. Les ICNE n'ont pas pu être mandatés sur l'exercice 2011. En intégrant les ICNE, les frais financiers 2011 s'élèveraient à 126 775 € soit une diminution de 3,4 % par rapport à 2010, qui s'explique notamment par la relative faiblesse de l'index Euribor, conditionnant les taux variables des emprunts concernés.

b/ Les principales recettes de fonctionnement 2011 du budget annexe Transports

Le versement Transport (VT)

Le Versement Transport (VT) a été perçu à hauteur de 30 008 K€ (avec un produit de VT rattaché pour le mois de décembre 2011) : avec intégration du produit de VT de décembre 2011 effectivement perçu en janvier 2012, le produit du VT encaissé au titre de l'année 2011 est conforme aux prévisions budgétaires.

Hors mécanisme de rattachement, le produit de VT de 2011 est supérieur de 1 049 K€ à celui de 2010, ce qui traduit un accroissement des bases de 3,65 %.

Les recettes de billetterie et les redevances publicitaires

Les recettes commerciales 2011 se sont élevées à 9 160 510 €. Celles-ci comprennent :

- les recettes commerciales de la DSP : 9 009 400 €. Parmi les recettes commerciales celles correspondant à la vente de titres de transport sont de 8 666 100 €,
- les recettes de vente de titres périurbains : 151 110 €.

Les recettes commerciales 2011 représentent 21,6 % des recettes réelles de fonctionnement du budget annexe.

Les prestations de transports scolaires (Département du Doubs) et DGD

La participation du Département du Doubs au titre des prestations transports scolaires représente un montant de 3 000 436 €.

La Dotation Globale de Décentralisation de l'Etat (DGD) a vocation à compenser les charges résultant de transferts de compétences qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement unique et uniforme. Pour 2011, la dotation globale de décentralisation s'élève à 290 962 €, tout comme en 2010 (873 K€ sont mandatés en 2010 du fait de régularisations comptables au regard de la TVA : les titres de 2008 et 2009 ont été annulés puis réémis sans TVA en 2010).

Les subventions

Les subventions s'élèvent à 70 488 € pour la boutique transport et la centrale de mobilité. Les recettes proviennent des participations financières de la Région de Franche-Comté, du Département et de la SNCF au financement des frais de fonctionnement de la boutique transports (régularisation des années 2009 et 2010) et de la centrale de mobilité (participation au titre de l'année 2011 et régularisation des années 2009 et 2010).

Par ailleurs 4 014 € ont été versés par l'Union européenne (programme Energie Intelligente en Europe) dans le cadre du projet européen de campagne de marketing direct « AD PERSONAM » pour l'incitation à l'usage des transports en commun.

Les cessions et opérations diverses

Les cessions d'actif et opérations diverses représentent 929 106 €. Elles sont composées de la revente de stock (349 821 €), des annulations de rattachements (497 176 € dont 445 426 € au titre du rattachement de l'indexation annuelle 2010 de la DSP, cf. DM 2 2011) et de la refacturation au budget principal des agents Transports (82 107 €).

Concernant la revente des stocks : 281 206 € proviennent de la cession des stocks dans le cadre de l'avenant de fin de protocole de transfert des salariés et des biens affectés à l'exploitation du réseau de transport public, signé en août 2010 entre le Grand Besançon, la société Transdev Besançon Mobilité (actuel délégataire) et la société Kéolis Besançon (ancien délégataire). Ces opérations sont équilibrées en dépenses et recettes.

2. Investissement (Budget annexe Transports)

Investissement

Opération TCSP

Au cours de l'année 2011, **12,7 M€** de dépenses d'investissement ont été consacrées à l'opération TCSP :

- **la réalisation du tramway** (gestion en AP-AE/CP) a porté sur un montant de **11 M€** :
 - au titre de l'AE, le remboursement des prestations dans le cadre de la convention financière avec la ville de Besançon (délibération du 15 décembre 2011), jusqu'en 2010, pour **305 873 €**,
 - au titre de l'AP, réalisations de **10 740 559 €** qui ont porté sur :
 - la poursuite des assistances à maîtrise d'ouvrage techniques, administratives et de communication pour **6 606 581 €**,
 - une acquisition foncière (OPHLM) pour **87 487 €**,
 - des matériels et petits équipements, notamment pour l'aménagement de la Maison du Tram, pour **26 391 €**,
 - la fin des études de conception du matériel roulant pour **3 017 570 €**,
 - le versement des premières avances forfaitaires sur les marchés de travaux notifiés à l'automne 2011 pour **1 002 527 €**.

Au regard des crédits initialement ouverts au BP, la consommation moindre en dépenses s'explique par deux effets qui se cumulent :

- les résultats positifs des consultations sur les marchés de travaux (en deçà des estimations),
- un retard dans l'attribution, la notification et donc le versement des avances forfaitaires de ces marchés ; les crédits ont été glissés sur le CP 2012,
- l'aménagement de **l'infrastructure ferroviaire Nord (AP/CP)** : les travaux de réalisation des haltes et de l'infrastructure ferroviaire nord se sont élevés à **1 703 441 €**,
- l'extension du **dépôt de Planoise (AP/CP)** : le montant des travaux réalisés s'est élevé à **6 219 €**.

Des subventions ont été perçues à hauteur de **3 393 400 €** pour cette opération TCSP.

Dans le cadre du projet Tramway, le solde d'une subvention globale de **900 000 €** au titre de l'assistance à Maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre Infrastructures a été reçu en 2011 de l'Union européenne (FEDER) pour un montant de **180 000 €**.

Sur le projet Infrastructure ferroviaire Nord, un premier acompte de **30 %** d'une subvention globale de **7 378 000 €**, soit **2 213 400 €** a été perçu de la Région Franche-Comté.

Opérations hors TCSP

Le montant relatif à l'acquisition de bus et de matériels embarqués est de **1 530 176 €** (achat de 3 bus modèle moyenne capacité et de 2 bus modèle articulés, achat d'un camion de déneigement, achat de matériel embarqué).

Les études s'élèvent à **40 800 €**. Elles concernent la restructuration du réseau Ginko (**20 000 €**) ainsi que la phase I (phase de diagnostic) de l'étude accessibilité citadelle (**20 800 €**).

La mise à jour logiciel exploitation HASTUS et TITUS s'est élevée à **175 721 €**.

Dans le cadre du changement de délégataire de la DSP, un protocole de transfert des salariés et des biens affectés à l'exploitation du réseau de transport public a été signé en décembre 2010 entre le Grand Besançon, la société Transdev Besançon Mobilité (actuel délégataire) et la société Kéolis Besançon (ancien délégataire). En août 2011, un avenant au protocole a établi les engagements réciproques de chacune des parties. Ces engagements se sont traduits par la réalisation d'une balance des paiements. En application de celle-ci, le montant dû par le Grand Besançon à la société Kéolis Besançon s'élève à **281 206 €** (opération équilibrée en dépenses et recettes).

S'agissant des Pôles « échange et voirie », des travaux de voirie ont été effectués à hauteur de 48 245 €. Ils portent sur le traitement des nids de poules dans les dépôts Planoise et Trey, aire de retournement de Chemaudin, raccordement électrique des sanitaires des terminus Tarragnoz P+R et Avanne...

73 166 € ont été consacrés à l'acquisition de mobiliers urbains et d'outillages industriels nécessaires dans le cadre de l'exploitation des lignes urbaines et péri urbaines du réseau de transport Ginko.

La participation financière aux travaux de réalisation du pôle d'échanges multimodal Viotte s'est élevée à 237 500 € en 2011.

cf Remboursement de capital

Le remboursement de capital s'est élevé à 402 044 €. Ce poste est en nette diminution par rapport à 2010 (- 25 %) en raison de l'extinction de l'emprunt Caisse d'Epargne contracté en 2001, qui est arrivé à échéance le 25 janvier 2010.

L'encours de la dette à fin 2011 s'élève à 3 296 065 €.

3. Equilibre du budget annexe Transports 2011

Outre les subventions et recettes de billetterie et les redevances publicitaires, l'ensemble des charges 2011 du budget annexe Transports a été financé par :

- **le produit de VT taux à 1,05 % (17,5 M€),**
- **la reprise de la provision de VT (10,2 M€) qui a financé les dépenses de l'opération TCSP en 2011,**
- **une subvention d'équilibre réelle (9,9 M€) qui a financé la compétence Transports hors TCSP.**

Rappel: Subvention d'équilibre réelle (neutralise les opérations de provision de VT) = subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT + ou - réajustement des provisions antérieures constituées. Soit subvention d'équilibre réelle transports : 9 866 057 € = 7 600 000 € + 12 443 000 € - 10 176 943 €

A noter que cette participation du budget principal à la compétence Transports hors TCSP (9,9 M€) diminue par rapport à 2010, année pour laquelle la subvention d'équilibre s'élevait à 13,6 M€. Cette baisse de 27 % résulte principalement de :

- une diminution des charges d'exploitation transports de 0,9 M€ (DSP urbaine et marchés affréteurs),
- la régularisation en 2010 de la taxe sur les salaires (0,9 M€),
- une diminution d'autres dépenses de fonctionnement (études, entretien des bornes escamotables..) à hauteur de 284 K€,
- la réduction de l'annuité de la dette à hauteur de - 218 K€,
- le besoin de financement des investissements 2011 hors TCSP. Ce financement par la subvention d'équilibre permet de ne pas recourir à l'emprunt sur le budget annexe transports compte tenu d'un besoin de financement faible (80 K€).

Plus particulièrement, l'opération globale TCSP (13,6 M€ au total pour le fonctionnement et l'investissement) est financée par :

- des subventions à percevoir pour 3,4 M€,
- la libération d'une partie de la provision de VT (constituée sur le budget principal de 2006 à 2010) pour 10,2 M€.

Aucun emprunt n'est nécessaire pour cette opération en 2011.

4. Résultats 2011 du budget annexe Transports

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	30 804 625,98	15 001 579,58
	Dépenses réalisées d'ordre	2 732 198,65	889 281,84
	Total	33 536 824,63	15 890 861,42
Recettes	Recettes réalisées réelles	42 400 823,24	8 621 094,52
	Recettes réalisées d'ordre	550 314,39	3 071 166,10
	Total	42 951 137,63	11 692 260,62
Résultat 2010		81 397,80	-5 227 694,52
Résultat de clôture par section		9 495 710,80	-9 426 295,32
RÉSULTAT TOTAL (excédent)		69 415,48 €	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (9 496 K€) et du déficit d'investissement (9 426 K€), le résultat net 2011 du budget Transports est de 70 K€.

B/ Le budget annexe CRR

BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)					
	CA 2010	Budget 2011	CA 2011	% de réalisation	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR					
Dépenses de fonctionnement :					
Charges de personnel	3 843 745,33	4 221 226,00	3 830 873,59	90,8%	-0,3%
Dépenses de fonctionnement courantes	417 783,92	544 756,57	345 619,16	63,4%	-17,3%
Constitution provision "Matériels et équipements pour le nouveau CRR"	357 000,00	64 000,00	64 000,00	100,0%	-82,1%
Remboursement des intérêts de la dette	62 887,79	168 904,35	147 386,64	87,3%	134,4%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	4 681 417,04	4 998 886,92	4 387 879,39	87,8%	-6,3%
Epargne brute 2011	190 631,76	307 599,65	238 288,76	77,5%	25,0%
Total des dépenses de fonctionnement	4 872 048,80	5 306 486,57	4 626 168,15	87,2%	-5,0%
Recettes de fonctionnement :					
Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions)	276 137,50	268 796,00	307 960,00	114,6%	11,5%
Recettes externes (subventions)	362 900,00	362 900,00	377 900,00	104,1%	4,1%
Autres recettes de fonctionnement	23 011,30	75 432,00	40 308,15	53,4%	75,2%
Subvention d'équilibre	4 210 000,00	4 536 772,00	3 900 000,00	86,0%	-7,4%
Total des recettes de fonctionnement hors résultat n-1	4 872 048,80	5 243 900,00	4 626 168,15	88,2%	-5,0%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)		62 586,57			
Total des recettes de fonctionnement	4 872 048,80	5 306 486,57	4 626 168,15	87,2%	-5,0%
INVESTISSEMENT du budget annexe CRR					
Dépenses d'investissement :					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	6 944 375,36	17 207 000,00	12 827 886,73	74,6%	84,7%
- Participation nouveau CRR CAGB	4 423 471,74	10 042 000,00	7 192 116,28	71,6%	62,6%
- Participations partenaires	2 520 903,62	7 165 000,00	5 635 770,45	78,7%	123,6%
Autres dépenses d'équipement (dont acquisition d'instruments)	14 948,09	96 435,44	11 731,30	12,2%	-21,5%
Remboursement du capital de la dette	108 000,00	253 000,00	238 000,00	94,1%	120,4%
Résultat n-1		97 407,15			
Total des dépenses d'investissement	7 067 323,45	17 653 842,59	13 077 618,03	74,1%	85,0%
Recettes d'investissement :					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	4 301 928,64	10 643 586,00	8 516 670,03	80,0%	98,0%
- Participation nouveau CRR CAGB	1 448 237,43	3 212 813,00	2 849 290,79	88,7%	96,7%
- Participations partenaires	2 826 496,00	7 430 773,00	5 660 086,81	76,2%	100,3%
- Régularisations comptables	27 195,21	0,00	7 292,43		-73,2%
FCTVA	8 769,84	1 409 209,00	2 017,85	0,1%	-77,0%
Régularisations comptables	3 986,50				
Résultat n-1	85 948,40	127 742,59	127 742,59	100,0%	48,6%
Recours à l'emprunt	2 600 000,00	5 165 705,35	4 300 000,00	83,2%	65,4%
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	7 000 633,38	17 346 242,94	12 946 430,47	74,6%	84,9%
Epargne brute 2011	0,00	307 599,65	238 288,76	77,5%	
Total des recettes d'investissement	7 000 633,38	17 653 842,59	13 184 719,23	74,7%	88,3%
TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute	11 748 740,49	22 652 729,51	17 465 497,42	77,1%	49%
TOTAL DES RECETTES hors épargne brute	11 872 682,18		17 572 598,62	77,6%	48%
RESULTAT (intégrant les résultats N-1)	92 922,01		72 280,62		

Les dépenses

I. Fonctionnement (Budget annexe CRR)

a/ Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 3 830 874 € et représentent 83 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles diminuent par rapport à 2010 de 13 K€, soit - 0,3 % du fait :

- de l'effet Noria résultant du départ en retraite, au cours de l'année 2011, de quatre enseignants qui ont été remplacés par des agents plus jeunes dans les fonctions et donc moins coûteux en termes de masse salariale,
- du départ en retraite non remplacé d'un agent administratif.

L'impact budgétaire de ces deux éléments a plus que compensé la hausse liée aux évolutions de carrière.

b/ Les autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 345 619 € dont notamment :

- les actions culturelles et pédagogiques à hauteur de 90 987 € (soit 76 % de réalisation du budget) pour l'organisation d'examens et de plusieurs master-class, concerts et spectacles (master-classes en partenariat avec l'Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté, cycle de conférences sur « la voix et son fonctionnement », master-classes de danse contemporaine en partenariat avec le Théâtre musical et le théâtre de l'Espace, concerts de musiques actuelles, concerts de musiques anciennes, concerts de pratique collective du Conservatoire...). A noter également que 20 000 € sont octroyés dans le cadre du partenariat entre le Conservatoire, le Bastion et la Rodia autour de l'enseignement des musiques actuelles,
- les prestations des services centraux facturées au budget annexe CRR pour 95 206 €,
- les frais de gestion courante (locations immobilières, nettoyage des locaux, chauffage, affranchissement, assurance...) pour 159 426 €.

c/ Remboursement de l'annuité de la dette

Le remboursement de l'annuité de la dette s'est élevé à 147 387 €, soit une hausse de 134 % par rapport 2010. Celle-ci est due à l'augmentation de l'encours, lié au nouveau tirage de 2,6 M€ effectué sur l'enveloppe Calyon au 31 décembre 2010, à un taux fixe de 3,32 %.

Les recettes

a/ Droits d'écolage et frais de dossier

Les droits d'écolage et les frais de dossier ont été perçus à hauteur de 307 960 €, soit une hausse de + 11,5 % par rapport à 2010 (276 137 €). Cette augmentation est essentiellement liée à l'augmentation des tarifs votée en Conseil Communautaire, à un léger accroissement des effectifs des élèves et à l'effet de la double facturation dans le cas où les élèves pratiquent plusieurs instruments. Ils représentent 6,7 % des recettes de fonctionnement du budget annexe CRR.

b/ Subventions pour le fonctionnement du CRR

Des subventions ont été reçues à hauteur 377 900 € :

- 308 000 € de subvention annuelle de l'Etat,
- 54 900 € de subvention annuelle du Conseil Général
- 15 000 € d'acompte d'une subvention totale de 30 000 € du Conseil Régional pour le développement du spectacle vivant. Le second acompte sera versé en 2012.

2. Investissement (Budget annexe CRR)

a/ Projet Cité des Arts et de la Culture

Le projet Cité des Arts et de la Culture a donné lieu à 12 827 886 € de dépenses d'investissement, dont 7 192 116 € de participation du Grand Besançon pour le nouveau CRR. La prévision budgétaire a été réalisée à hauteur de 71,6 %. L'année 2011 a été marquée par l'achèvement du gros œuvre et la réalisation du second œuvre pour moitié, permettant de mettre hors d'eau hors d'air le bâti.

Dans le cadre du projet global de la Cité des Arts, 8 516 670 € ont été reçus (soit 80 % des prévisions budgétaires) dont :

- 2 849 290 € de subventions (925 513 € de l'Union européenne au titre du Feder, 53 038 € de l'Etat au titre du FNADT pour le contrat de projets Etat-Région, 257 873 € de la Drac, 662 866 € du Conseil Général au titre de la dotation aux projets territoriaux et 950 000 € de la Ville de Besançon),
- 5 660 086 € versés par les partenaires du groupement de commandes Grand Besançon - Région FC - Ville de Besançon,
- 7 292 € de régularisation comptable.

b/ Instruments de musique

9 572 € ont été dépensés au titre de l'exercice 2011 pour le renouvellement courant des instruments de musiques,

c/ Remboursement de capital

Le remboursement en capital de la dette s'est élevé à 238 000 € en 2011, soit une augmentation de 120 % par rapport à 2010 qui s'explique par le nouveau tirage de 2,6 M€ précité. L'encours de dette au 31 décembre 2012 s'élève à 8 686 000 €.

3. Equilibre du budget annexe CRR 2011

L'équilibre du budget 2011, du budget annexe CRR a été obtenu comme suit.

a/ Subvention d'équilibre

La subvention d'équilibre a été mobilisée à hauteur de 3 900 000 € (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2011) contre 4 210 000 € en 2010, réduction essentiellement due à la diminution du montant de la provision constituée en 2011 pour le matériel et les équipements du nouveau CRR (64 K€ contre 357 K€ en 2010).

b/ Recours à l'emprunt

Le recours à l'emprunt sur le budget annexe CRR s'élève à 4 300 000 €, Le tirage a été opéré sur l'emprunt de Calyon signé en 2006, avec un amortissement en taux fixe à 2,04 % au 31 décembre 2011, sur une période de 10 ans.

L'encours de la dette à fin 2011 s'élève 8 686 000 €.

4. Résultats 2011 du budget annexe CRR

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	4 387 879,39	13 077 618,03
	Dépenses réalisées d'ordre	19 755,00	0,00
	Total	4 407 634,39	13 077 618,03
Recettes	Recettes réalisées réelles	4 626 168,15	12 946 430,47
	Recettes réalisées d'ordre	0	19 755,00
	Total	4 626 168,15	12 966 185,47
Résultat 2010		62 586,57	-97 407,15
Résultat de clôture par section		281 120,33	-208 839,71
RÉSULTAT TOTAL (excédent)		72 280,62 €	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (281 K€) et du déficit d'investissement (209 K€) aboutit à un **résultat net 2011 du budget CRR de 72 K€**.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

28/56

C/ Le budget annexe Déchets

BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)					
	CA 2010	Budget 2011	CA 2011	% de réalisation	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets					
Dépenses de fonctionnement :					
Charges de personnel	4 295 278,26	4 460 000,00	4 383 881,13	98,3%	-2,1%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	9 422 929,37	9 903 316,00	9 739 268,54	98,3%	3,4%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons de verre)	1 904 415,14	1 942 800,00	1 918 924,55	98,8%	0,8%
Autres dépenses de fonctionnement	1 345 405,01	1 509 678,60	1 302 854,89	86,3%	-3,2%
Remboursement des intérêts de la dette	4 855,64	3 225,36	3 225,36	100,0%	-33,6%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	16 972 883,42	17 819 019,96	17 348 154,47	97,4%	2,2%
Epargne brute 2011	630 757,89	910 217,00	1 544 482,95	169,7%	144,9%
Total des dépenses de fonctionnement	17 603 641,31	18 729 236,96	18 892 637,42	100,9%	7,3%
Recettes de fonctionnement :					
REOM ménages et non ménages	14 675 677,95	15 628 289,00	15 554 793,49	99,5%	6,0%
Ventes de matières de récupération	356 863,51	461 000,00	483 247,16	104,8%	35,4%
Subventions	2 410 546,78	2 323 000,00	2 554 783,42	110,0%	6,0%
Autres recettes de fonctionnement	160 553,07	227 000,00	299 813,35	132,1%	86,7%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)		89 947,96			
Total des recettes de fonctionnement	17 603 641,31	18 729 236,96	18 892 637,42	100,9%	7,3%
INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets					
Dépenses d'investissement :					
Véhicules	246 996,00	2 475 859,12	2 311 237,91	93,4%	835,7%
Conteneurs, PAV	1 102 879,01	720 000,00	486 932,51	67,6%	-55,8%
Mobilier, Matériel	11 468,89	296 836,12	8 366,92	2,8%	-27,0%
Autres dépenses d'investissement	68 560,00	484 766,86	51 519,00	10,6%	-24,9%
Remboursement du capital de la dette	44 741,16	12 010,00	12 007,43	100,0%	-73,2%
Total des dépenses d'investissement	1 474 645,06	3 989 472,10	2 870 063,77	71,9%	94,6%
Recettes d'investissement :					
FCTVA					
Subventions	123 000,00	706 000,00	211 380,00	29,9%	71,9%
Résultat n-1		861 462,10			
Recours à l'emprunt		1 511 793,00	400 000,00	26,5%	
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	123 000,00	3 079 255,10	611 380,00	19,9%	397,1%
Epargne brute 2011	630 757,89	910 217,00	1 544 482,95	169,7%	144,9%
Total des recettes d'investissement	753 757,89	3 989 472,10	2 155 862,95	54,0%	186,0%
TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute	18 447 528,48	21 808 492,06	20 218 218,24	92,7%	10%
TOTAL DES RECETTES hors épargne brute	17 726 641,31		19 504 017,42	89,4%	10%
RESULTAT (intégrant les résultats N- 1)	951 410,06		237 209,24		

I. Fonctionnement

Les dépenses

a/ Les appels à contribution du SYBERT

Les appels à contribution du SYBERT relatifs aux prestations de traitement des déchets apparaissent pour 9 739 268 € :

- tri des déchets recyclables : 1 924 679 €,
- incinération des déchets résiduels : 3 370 654 € (dont 126 854 € de TGAP),
- valorisation organique : 252 576 €,
- déchetteries : 3 656 178 €,
- frais administratifs : 416 839 €,
- prévention : 118 340 €.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

29/56

On peut constater un accroissement de 3,4 % par rapport à 2010 qui résulte de la hausse des activités suivantes :

- prestations de tri : +3,4 %,
- traitement des déchets résiduels : +2,9 %,
- déchetteries et fonctionnement du SYBERT : +3,8 %.

b/ Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 4 383 881 € (évolution de + 2,1 % par rapport à 2010). Cette évolution maîtrisée inclut le recours en CDD de 3 agents (105 K€) affectés au projet de déploiement de la RI. Elles comportent la rémunération des agents affectés à la collecte en Régie. A noter que la Régie collecte en tout 131 134 habitants sur les 177 021 du Grand Besançon.

c/ Les prestations de collecte

Les prestations de collecte confiées à des entreprises s'élèvent à 1 918 924 € soit un accroissement de + 0,8 %. Si l'on tient compte de l'abandon fin 2010 de la prestation de rupture de charge (122 K€) avec la société SITA en raison du rapprochement du site de dépotage des déchets recyclables, la hausse entre 2010 et 2011 s'élève à + 7,7 %. Cette variation s'explique par l'impact en année pleine du renouvellement, le 1^{er} juillet 2010, de tous les marchés de collecte.

d/ Les autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 306 081 €. Elles comprennent notamment :

- les prestations réalisées par tous les services mutualisés : 267 074 € soit une baisse de 15,4 % par rapport à 2010,
- les fournitures techniques : 392 310 €, soit une hausse de 7,5 % par rapport à 2010 en raison de la hausse importante du poste pièces détachées (+ 22 %),
- les prestations des services centraux du Grand Besançon : 145 514 € contre 148 000 € en 2010,
- les frais financiers des emprunts : 3 225 €. Les ICNE n'ont pas pu être mandatés en 2011. En intégrant les ICNE, les frais financiers 2011 seraient de 3 891 €, soit une diminution de 19,9 % qui s'explique par l'amortissement progressif de l'emprunt à taux fixe et par l'extinction de l'emprunt de 155 040 € contracté en 2006 auprès de Dexia à un taux fixe de 3,54 %.

Les recettes

a/ La vente de matières

Le produit de la vente de matières (papier, carton, plastique, acier...) s'élève à 483 247 €, soit une hausse de 35,3 % par rapport à 2010. Cet accroissement résulte principalement de la forte progression des cours de reprise des matières et dans une moindre mesure de la hausse des tonnages repris.

b/ Les subventions

Les subventions sont de 2 554 783 € contre 2 323 000 € prévus initialement au budget 2011.

Elles proviennent essentiellement :

- des aides d'éco-emballages, pour un montant de 1 534 561 €,
- des subventions versées par l'Ademe relatives à la mise en place de la redevance incitative, pour un montant de 893 456 €.

2. Investissement

Les dépenses

a/ Le matériel de transport

Les acquisitions de matériel de transport représentent 2 311 238 €. Elles concernent notamment :

- l'acquisition de 10 véhicules de collecte neufs (1 513 K€),
- les dépenses d'adaptation à la pesée des 7 BOM les plus récentes (219 K€),
- l'acquisition de matériel embarqué pour la pesée (385 K€),
- l'acquisition d'un camion grue pour la collecte de PAV (185 K€).

b/ Les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire

Les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire s'élèvent à 486 932 € contre 1 102 879 € en 2010. Pour rappel, 2010 avait enregistré la dépense liée à l'acquisition de bacs à puce pour tous les usagers non encore équipés de la périphérie (opération « un bac à puce pour tous »)

c/ Les dépenses d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage

Des dépenses d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage ont été réalisées à hauteur de 52 K€.

d/ Remboursement de capital

La charge de remboursement de la dette en capital s'est élevée à 12 007 €, soit une diminution de 73 % par rapport à 2010, liée à l'extinction de l'emprunt contracté en 2006.

L'encours de dette au 31 décembre 2011 s'élève à 483 787 €.

Les recettes

a/ Subventions

L'ADEME a versé une subvention à hauteur de 209 430 € dans le cadre de sa participation à la mise en place de la redevance incitative pour la partie investissement.

Une recette de 1 950 € est enregistrée au titre de la mise en place de deux conteneurs PAV.

3. Equilibre du budget annexe Déchets 2011

Le principe d'équilibre du budget annexe Déchet repose sur la REOM. La REOM est calculée sur la base du service rendu

Le produit de la REOM s'élève à 15,5 M€, soit une évolution de + 6 % par rapport à l'an passé (+ 6,2 % pour la REOM émanant des ménages et + 4,9 % pour la REOM des non ménages). Ce produit représente 82 % des recettes de fonctionnement du budget, la hausse des tarifs était en moyenne de + 5,9 %.

Les autres recettes concernent principalement la mobilisation d'emprunt d'un montant de 400 K€ (1 512 K€ prévu au budget 2011), dont 200 K€ d'emprunt-relais qui seront intégralement remboursés au 31/12/2012.

4. Résultats 2011 du budget annexe Déchets

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 348 154,47 €	2 870 063,77 €
	Dépenses réalisées d'ordre	900 359,08 €	51 852,71 €
	Total	18 248 513,55 €	2 921 916,48 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	18 892 637,42 €	611 380,00 €
	Recettes réalisées d'ordre	51 852,71 €	900 359,08 €
	Total	18 944 490,13 €	1 511 739,08 €
Résultat 2010		89 947,96 €	861 462,10 €
Résultat de clôture par section		785 924,54 €	-548 715,30 €
RÉSULTAT TOTAL (excédent)		237 209,24 €	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (786 K€) et de l'excédent d'investissement (- 549 K€) aboutit à un **résultat net 2011 du budget annexe Déchets de 237 K€**. Cet excédent résulte de la reprise d'excédents antérieurs et non d'une surévaluation des tarifs de la REOM.

D/ Le budget annexe de la Zone du Noret

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET (opérations réelles)					
	CA 2010	Budget 2011	CA 2011	% de réalisation	% d'évolution CA 2011 / CA 2010
FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret					
Dépenses de fonctionnement :					
Etudes et travaux	4 284,80	10 140,00	0	0%	-100,0%
Remboursement des intérêts de la dette	258,83	10 000,00	36,09	0,4%	-86,1%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	4 543,63	20 140,00	36,09	0,2%	-99,2%
Epargne brute 2011	-4 543,63	169 905,00	-36,09	Non significatif	Non significatif
Total des dépenses de fonctionnement	0,00	190 045,00	0,00	-	-
Recettes de fonctionnement :					
Ventes	-	160 000,00	0	0%	-
Subvention d'équilibre	-	30 045,00	0	0%	-
Total des recettes de fonctionnement	0,00	190 045,00	0,00	0,0%	-
INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret					
Dépenses d'investissement :					
Emprunt revolving	772 000,00	773 000,00	773 000,00	100,0%	0,1%
Remboursement d'emprunt	-	169 976,16	0	0,0%	-
Total des dépenses d'investissement	772 000,00	942 976,16	773 000,00	82,0%	0,1%
Recettes d'investissement :					
Emprunt revolving	772 000,00	773 000,00	773 000,00	100,0%	0,1%
Recours à l'emprunt	1 000,00	-	-	-	-
Epargne brute 2011	-4 543,63	169 905,00	-36,09	-	Non significatif
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	71,16	-	-	-
Total des recettes d'investissement	768 456,37	942 976,16	772 963,91	82,0%	0,6%
TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute	776 543,63	963 116,16	773 036,09	80,3%	-0,5%
TOTAL DES RECETTES hors épargne brute	768 456,37		772 963,91	80,3%	0,6%
RESULTAT (intégrant les résultats N-1 et les opérations d'ordre)	71,16		35,07		

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stocks appropriés en investissement.

En 2011, aucune étude ni travaux n'a été réalisé.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

32/56

Aucune vente de terrain n'a été effectuée en 2011. La subvention complément de prix n'a pas été nécessaire.

Il est rappelé que, dans l'attente de la vente de la totalité des parcelles, un recours à l'emprunt de 947 000 € a été nécessaire fin 2007 pour financer l'essentiel des travaux réalisés en 2007.

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2011. Le capital restant dû de l'emprunt reste identique au montant 2010, soit 773 000 € ; il sera remboursé au fur et à mesure de la réalisation des ventes de parcelles. Les frais financiers se sont élevés à 36 €..

Dans le cadre d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, le Grand Besançon a procédé à un remboursement d'emprunts revolving (remboursement temporaire) de 773 000 €. Cette opération de remboursement est équilibrée en dépenses et en recettes.

Résultats 2011 du budget annexe Zone du Noret

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	36,09 €	773 000,00 €
	Dépenses réalisées d'ordre	36,09 €	72,18 €
	Total	72,18 €	773 072,18 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	0 €	773 000,00 €
	Recettes réalisées d'ordre	72,18 €	36,09 €
	Total	72,18 €	773 036,09 €
Résultat 2010		0 €	71,16 €
Résultat de clôture par section		0 €	35,07 €
RESULTAT TOTAL		35,07 €	

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture nul. La section d'investissement est excédentaire de 35 €. **Le résultat net 2011 du budget annexe Zone d'activité du Noret est donc de 35 €.**

E/ Le budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

BUDGET ANNEXE (opérations réelles)			
	Budget 2011	CA 2011	% de réalisation
FONCTIONNEMENT du budget annexe Portes de Vesoul			
Dépenses de fonctionnement :			
Etudes et travaux	102 523,97	40 460,05	39,5%
total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	102 523,97	40 460,05	39,5%
Epargne brute 2011	-102 523,97	-40 460,05	Non significatif
Total des dépenses de fonctionnement	0	0	-
Recettes de fonctionnement :			
Total des recettes de fonctionnement	0	0	-
INVESTISSEMENT du budget annexe			
Dépenses d'investissement :			
Total des dépenses d'investissement	0	0	-
Recettes d'investissement :			
avance du budget principal	102 523,97	40 460,05	39,5%
Epargne brute 2011	-102 523,97	-40 460,05	Non significatif
Total des recettes d'investissement	0	0	-
TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute	102 523,97	40 460,05	39,5%
TOTAL DES RECETTES hors épargne brute	102 523,97	40 460,05	39,5%
RESULTAT (intégrant les résultats N- I et les opérations d'ordre)		0	

Lors de la création de ce budget annexe, en décembre 2011, il a été prévu de transférer les dépenses réalisées sur le budget principal au titre de l'aménagement de la zone Nord des Portes de Vesoul vers ce budget annexe.

Ainsi ont été transférées :

- l'acquisition foncière auprès de l'OPM HLM de Besançon, en 2005, puis revendue à la Région pour une valeur nette comptable de 34 225 €,
- des études pour un montant de 6 234 € (marché d'étude géotechnique, levé topographique).

Dans l'attente des recettes de cessions, une avance remboursable au budget principal a été versée à hauteur de 40 460 € pour financer les acquisitions foncières, études et travaux. Elle sera remboursée avant la clôture du budget annexe.

Résultats 2011 du budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	40 460,05 €	0 €
	Dépenses réalisées d'ordre	0 €	40 460,05 €
	Total	40 460,05 €	40 460,05 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	0,00 €	40 460,05 €
	Recettes réalisées d'ordre	40 460,05 €	0 €
	Total	40 460,05 €	40 460,05 €
Résultat de clôture par section		0 €	0 €
RESULTAT TOTAL		0 €	0 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement font apparaître un résultat de clôture nul. **Le résultat net 2011 du budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul est donc de 0 €.**

Partie 3 - Compte administratif 2011 - Présentation par Commission

COMMISSION I : ADMINISTRATION GENERALE

Commission I Administration générale				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		10 450 781 €	255 500 €	3 070 271 €
% de réalisation	91%	31%	109%	64%
Total	10 706 281 €		3 130 270 €	
% de réalisation	89%		89%	

Les dépenses

Sachant qu'est refacturée la masse salariale des agents du Grand Besançon mis à la disposition d'autres structures de nature publique (syndicats mixtes SYBERT, SMSCoT, SMPSI ou SMABLV) ou de nature privée (associations PLIE, Mission locale, Atmo FC) ainsi que de l'Equipe Tramway, laquelle relève du budget annexe Transports (156 K€), les charges de personnel nettes s'élèvent à 5 232 K€. Diminuées des refacturations aux communes dans le cadre de l'Aide aux communes (107 K€) et du conseiller en énergie (5 K€), ce montant est ramené à 5 340 K€.

Ce montant des charges nettes RH est inférieur de 140 K€, soit - 2,6 %, à celui de l'année 2010 (5 480 K€). Le « cadrage » de l'évolution des charges de personnel (fixé à une augmentation annuelle de 3,0 % maximum) est donc respecté.

Budget principal (en K€)	CA 2010	CA 2011	CA 2011 / CA 2010	
Coût RH brut	7 091	7 181	90	1,3%
Refacturations au budget annexe Transports		156	156	
Refacturations à des syndicats mixtes	1 139	1 273	134	11,8%
Refacturations à des associations	363	300	-64	-17,6%
Refacturations Aide aux communes + technicien secteur	108	107	-1	
Refacturations pour conseiller énergie		5	5	
Total refacturations	1 611	1 841	230	14,3%
Coût RH net	5 480	5 340	-140	-2,6%

Les indemnités et frais divers des élus s'élèvent à 390 319 €.

Les dépenses liées aux services mutualisés (hors Parc automobile et logistique) se sont élevées à 700 K€. La plupart des services mutualisés entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon relèvent de la Ville de Besançon ; c'est le cas des TIC, des Archives, de la Documentation, de la mission Financements européens, de la Navette courrier, du pôle RH et du PAL. Deux services mutualisés relèvent du Grand Besançon : il s'agit du Plan et Information Géographique (PIG) et d'une partie des activités du Pôle Stratégie et Territoire (PST).

La collectivité dont relèvent les services mutualisés facture à l'autre collectivité bénéficiaire du service une quote-part du coût estimé de ce dernier. Cela donne donc lieu à des facturations croisées, qui se traduisent pour chacune des deux collectivités par des dépenses et des recettes.

Les dépenses d'investissement des TIC réalisées en 2011 (149 607 €) s'inscrivent dans le schéma directeur et concernent les projets suivants :

- Intranet : poursuite de la mise en œuvre de la Gestion Electronique de Documents (GED) et des espaces collaboratifs,
- SIG-CAO : le renouvellement du Système d'Informations Géographiques a été engagé ainsi que le changement du logiciel de conception assistée par ordinateur (Géomensura),
- Finances : les procédures de changement de logiciel ont été engagées pour une bascule sur le nouveau logiciel ASTRE au printemps 2012,
- Accroissement de nouveaux équipements.

Les charges de communication se sont élevées à 469 157 € en 2011, dont notamment :

- 172 581 € pour le magazine (31 096 € de recettes),
- 120 150 € pour la communication relative à l'arrivée du TGV. 100 000 € ont été versés à la Région Franche-Comté pour bénéficier du rayonnement de la campagne « l'Originale Franche-Comté ». Cette campagne qui se prolonge en 2012, valorise le territoire régional et plus particulièrement les agglomérations co-financeuses. Les dépenses complémentaires liées au TGV ont permis d'acquérir des espaces publicitaires, le plus souvent en partenariat avec la Ville de Besançon, destinés à mettre en valeur le territoire communautaire
- 32 631 € ont permis de produire des documents de communication destinés à asseoir l'image institutionnelle de l'Agglomération. Parmi ceux-ci notamment, la carte de vœux, le rapport d'activité.

Aménagement des locaux (BBI - CE - BFC) : 20 830 € ont été dépensés en investissement représentant 50 % des crédits alloués au BP (41 000€). Ces dépenses portent essentiellement sur la maintenance de la climatisation au BBI ainsi que sur la signalétique de l'accueil du Grand Besançon.

Les dépenses de fonctionnement courantes s'élèvent à 1 543 969 € soit un taux de réalisation de 90 % du budget 2011. Elles concernent notamment :

- des locations immobilières (348 999 €) et des charges locatives (130 657 €). Les frais de nettoyage des locaux quant à eux se sont élevés à 66 500 €. La consommation d'électricité pour les locaux de la City représente un coût de 40 000 €. La taxe foncière représente 7 118 €,
- des dépenses d'entretien des espaces verts et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire qui représentent 123 695 €,
- la consommation de carburant pour l'année 2011 pour 31 141 €,
- l'achat de petits équipements, fournitures administratives et vêtements de travail représentent 64 643 €. La maintenance des équipements s'élève à 11 472 €.

Gestion du CET des Andiers : les dépenses de fonctionnement évaluées à 122 000 € ont été réalisées à 68 %. Le poste de dépense le plus conséquent est celui des prestations en suivi technique du site (régalage, entretien de voirie et déboureur).

Plan et Informations géographiques : le budget prévu initialement pour les levés de plans englobait les prestations réalisées pour la mission « Tramway ». Or, ces dépenses ont été prises en compte dans le cadre de l'autorisation de programme. De fait, les 48 331 € dépensés sur cette ligne de crédit ne représentent que 35 % du budget inscrit.

En fonctionnement, sur un budget global de 9 900 €, les dépenses du PIG ont été réalisées à hauteur de 38 %.

Les recettes

La contribution de la Ville de Besançon pour les services mutualisés PST et PIG s'est élevée à 738 965 €.

Le montant des facturations transmises à des syndicats mixtes dans le cadre des conventions de services partagés représente 1,4 M€ réparti comme suit : SYBERT (1 131 065€), SMSCoT (99 238 €), SMPsi (95 677 €) et le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze (57 424 €).

Le budget principal a refacturé 500 433 € aux budgets annexes Transports (259 713 €), CRR (95 206 €) et Déchets (145 514 €) en compensation des prestations des services centraux.

La facturation des apports matériaux déposés par les entreprises du CET des Andiers est de 271 000 €. Elle représente 129 % de la somme arrêtée au BP 2011 qui était de 210 000 €.

Les recettes d'adhésion des communes à l'opération Ordi-classe : Les contributions des communes sont de 50 610 € en 2011. Elles correspondent au remboursement à la CAGB de frais de prestation de maintenance du matériel qui incombent aux communes.

Les revenus d'immeubles encaissés s'élèvent à 27 084 € en 2011. Ils correspondent aux redevances de loyers et charges de la Caisse des Dépôts et de Consignation ainsi que celles de Numéricable.

COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

Par sa politique de transports et d'infrastructures, le Grand Besançon poursuit un double objectif : assurer le fonctionnement et le développement de transports collectifs et durables ; organiser le territoire de manière cohérente en fonction des transports et des sites structurants. Ainsi, au-delà du fonctionnement du réseau Ginko, l'année 2011 a permis d'améliorer l'offre *multimodale* de transports, aussi bien à l'intérieur du territoire (Transports en commun en site propre - TCSP, voies cyclables...) que dans la connexion avec l'extérieur (participation à la LGV, infrastructures routières...). La poursuite des grandes infrastructures a marqué un pas supplémentaire dans l'aménagement du territoire communautaire comme l'illustre la réalisation de l'entrée Est qui constitue un espace de jonction entre la ville-centre et la périphérie et un pôle de développement lié au site économique des Marnières.

TRANSPORTS BUDGET ANNEXE

Cf. explications de la partie 2 - II - A/ « Le budget annexe Transports »

TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL

Commission 2 Transports (budget principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	12 483 912 €	4 510 €	10 176 943 €	62 061 €
% de réalisation	100%	1%	100%	57%
Total	12 488 421 €		10 239 004 €	
% de réalisation	95%		100%	
Total hors provision et libération VT	45 421 €		62 061 €	

Les dépenses

Le projet de réalisation des itinéraires cyclables a représenté un très faible taux de réalisation (1 %). En 2011, 4 510 € ont été consommés pour la réalisation (relevés topographiques pour l'itinéraire François/ Hauts-du-Chazal et le secteur d'Ecole- Valentin).

Du fait de l'opposition des propriétaires des parcelles impactées par l'itinéraire Près-de-Vaux/Chalezeule et du retard pris par la concrétisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage communale entre Roche-lez-Beaupré et Novillars, les travaux devant être réalisés sur ces 2 itinéraires en 2011 sont reportés en 2012.

Les études de maîtrise d'œuvre (42 375€) pour l'itinéraire Serre-les-Sapins/ Haut du Chazal ont été engagées en novembre mais au regard des délais d'étude, le paiement ne peut être envisagé qu'en 2012. De ce fait, le taux de réalisation est faible (1%).

Le Grand Besançon a versé une participation dans le cadre de la convention avec APRR à hauteur de 40 911€.

Les recettes

Les subventions de l'Etat ont été perçues pour les opérations :

- extension du parc-relais Témis : subvention apportée dans le cadre du volet territorial du Contrat de projets Etat-Région, à hauteur de 51 043 €,
- itinéraires cyclables : subvention apportée dans le cadre du programme Avenir du territoire entre Saône et Rhin (ATSR), à hauteur de 11 017 €.

INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL

Commission 2 Infrastructures				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	119 378 €	5 981 720 €	52 758 €	299 425 €
% de réalisation	64%	82%	-	122%
Total	6 101 098 €		352 183 €	
% de réalisation	82%		143%	

Budget infrastructures

Les dépenses

Un budget de 1 621 043 € a été arrêté en 2011 afin de réaménager les voies montantes de la RD 683. Il a été consommé à hauteur de 48 %, soit 779 618 €, car seule la moitié de cet aménagement a pu être réalisée. En effet, dans sa seconde partie, la construction prévue de murs de soutènement le long des voies montantes a été retardée. En préalable à cette réalisation, certains concessionnaires ont souhaité effectuer les déviements de réseaux nécessaires de manière concomitante à ceux du Tramway qui passe en face. De fait, leur intervention a finalement commencé en novembre 2011, d'où un report sur l'année 2012 des travaux de l'Entrée Est sur cette partie.

La participation du Grand Besançon au financement des infrastructures routières Etat (Voie des Mercureaux) s'élève à 3 716 290 €, et celle de la LGV Rhin-Rhône Branche Est à 1 425 168 € (phase 1) et 57 615 € (phase 2).

L'entretien et des réparations des voiries d'intérêt communautaire ont été financés à hauteur de 132 743 € et l'éclairage public de la Voie des Montboucons entre l'échangeur de l'A36 et les Tours de l'Amitié à hauteur de 3 027 € (156,9 K€ ont fait l'objet d'un reste à réaliser sur 2012).

Les recettes

Dans le cadre de l'Aménagement de l'Entrée Est, le Conseil Général du Doubs a versé 92 785 € au titre de la dotation aux projets territoriaux, correspondant à un second acompte (sur une subvention globale de 298 000 €), pour le giratoire des Marnières Nord.

COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION

BUDGET PRINCIPAL

Le Grand Besançon a poursuivi en 2011 la structuration de son offre en foncier et en immobilier économique en veillant à en assurer la diversité. Le Grand Besançon a souhaité aller plus loin dans l'effort de diversité et de qualité de l'offre aux entreprises en mettant en avant un atout supplémentaire : des infrastructures et des services numériques de très haut débit donnant davantage d'attractivité aux espaces d'activité. Le Grand Besançon a poursuivi son effort sur les autres leviers de développement, que ce soit en faveur de l'accompagnement des entreprises, de la création d'activité (pépinière, hôtel d'entreprises...) ou que ce soit en faveur de la recherche (Témis Sciences) et de la compétitivité. La diversification économique fondée sur les savoir-faire microtechniques s'est poursuivie en ciblant différents marchés tels que l'aéronautique, l'horlogerie et le luxe... Enfin, le soutien à l'emploi s'est poursuivi en particulier à travers le financement des structures telles que le PLIE ou la Mission locale.

Commission 3 Economie, Aménagement, Emploi				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	4 387 141 €	1 765 295 €	701 253 €	924 443 €
% de réalisation	95%	46%	89%	70%
Total	6 152 436 €		1 625 696 €	
% de réalisation	73%		77%	

Les dépenses

Développement économique

Les dépenses se répartissent selon cinq types :

- des contributions à des syndicats : SMAIBO (555 460 €) et TEMIS-PSI (98 053 €) pour l'aménagement de zones d'activités,
- des subventions :
 - au titre du Soutien à la Compétitivité : 309 405 €,
 - au titre du soutien aux Très Petites Entreprises : 65 367 €,
- au titre de participations au capital :
 - de la SAIEMB IE : 260 258 €
 - de la Société Publique Locale : 28 000 €,
- au titre de subventions d'équipement :
 - à TEMIS Sciences : 100 000 €
 - au titre du Fonds d'Intervention Economique : 35 000 €
 - au Syndicat Mixte Lumière : 210 000 €
- au titre de la Zac des Hauts de Chazal : 110 171 €, dont le rachat d'ouvrage d'eau et d'assainissement pour un montant de 73 170 €.

La gestion, en délégation, de la pépinière de Palente s'est élevée à 297 055 €, dont 136 045 € au titre de la délégation de service public et 161 010 € au titre de la location (charges et taxes) des bâtiments de la pépinière et de leur entretien.

La gestion de Temis Innovation-Maison des Microtechniques s'est élevée à 571 545 € dont 252 655 € au titre de la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises et 318 890 € au titre de l'entretien des autres parties du bâtiment.

Les projets liés à la Stratégie de Développement Economique ont consommé 264 772 € en 2011.

Aménagement

Le Grand Besançon poursuit l'aménagement de ses zones d'activités Porte de Vesoul (41 806 €), pôle TGV gare nouvelle Auxon (104 343 €), Marnières (15 889 €), Noret (10 470 €) et Noret 2 (18 837 €).

Emploi

L'association PLIE a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 338 269 €. Le Service d'Amorçage des Projets a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 56 600 € et du paiement des frais locatifs à hauteur de 15 576 €.

La Mission Locale Espace Jeunes a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 181 116 € et du paiement des frais locatifs de 85 000 €.

Les recettes

Le SM Psi a remboursé 852 488 € d'avances au Grand Besançon.

Les recettes locatives et de clôture de la précédente DSP se sont élevées à 361 984 € pour la Maison des Microtechniques et à 162 000 € pour la pépinière de Palente.

Lors de la création du budget annexe des Portes de Vesoul, en décembre 2011, il a été prévu de transférer les dépenses réalisées sur le budget principal au titre de l'aménagement de la zone Nord des Portes de Vesoul vers ce budget annexe. Ainsi a été transférée l'acquisition foncière auprès de l'OPM HLM de Besançon, en 2005, puis revendue à la Région pour une valeur nette comptable de 34 225 € inscrite en recettes (dont l'assiette Lycée Adrien PARIS vendue à hauteur de 18 522 €).

Le Grand Besançon a reçu le solde de la subvention de l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 8 809 € pour la réalisation de l'étude préalable à l'aménagement de la zone économique des Portes de Vesoul. Il a également reçu les contributions de l'ADEME à hauteur de 8 995 € pour des études d'approche environnementale de l'urbanisme sur les zones de Marchaux-Chaufontaine et Portes de Vesoul.

BUDGET ANNEXE ZA NORET

Cf. explications de la partie 2 - II - D/ « Le budget annexe Zone du Noret ».

BUDGET ANNEXE PDV

Cf. explications de la partie 2 - II - E/ « Le budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul »

COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Le Grand Besançon développe sa politique dans le domaine de l'énergie et du climat à la fois par des opérations matérielles (plateforme bois, équipements photovoltaïques des bâtiments publics, préfiguration de zones de développement de l'éolien...) et par des actions immatérielles qui visent à modifier les pratiques des autres acteurs (éducation à l'environnement, « familles actives pour le climat »...). La qualité des espaces, des sites et de la biodiversité constitue le second pilier de la politique environnementale du Grand Besançon, avec une action sur les collines de la Vallée du Doubs, les centres de villages, le fleurissement, la dépollution des sols... Le travail mené sur l'agriculture concilie environnement et économie (circuits courts) et qualité des espaces. Enfin, la lutte contre les nuisances sonores constitue une nouvelle orientation répondant à des contraintes réglementaires (cartographie du bruit).

Commission 4 Développement durable, environnement et cadre de vie				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	386 702 €	132 671 €	196 000 €	343 625 €
% de réalisation	69%	12%	50%	79%
Total	519 373 €		539 625 €	
% de réalisation	31%		65%	

Les dépenses

Fonds Centre Village : 88 594 € de subventions ont été versés aux projets communaux suivants :

- aménagement du centre de Montfaucon : subvention de 6 472 €,
- requalification de la voie centrale de Fontain : subvention de 18 195 €,
- aménagement d'un jardin d'agrément à Miserey-Salines : subvention de 17 676 €,
- rénovation de l'église de Mazerolles-le-Salin : subvention de 4 843 €,
- requalification de voirie à Ecole-Valentin : subvention de 17 732 €.

L'enveloppe affectée au budget 2011 n'a pas été totalement consommée (33% de réalisation). Ce faible taux s'explique d'une part par des projets communaux en cours d'élaboration et n'étant pas encore prêts à être analysés dans le cadre du fonds « Centres de village », d'autre part, dans le cadre de projets notifiés dans les années précédentes par des travaux qui ne sont pas intégralement achevés. Un reste à réaliser à hauteur de 108 460 € a été inscrit sur 2012.

Passerelle de la Malate : des travaux d'électricité ont été réalisés pour 15 032 €. La quasi totalité des travaux a été réalisée en 2010, année de l'inauguration de la passerelle.

Panneaux photovoltaïques : sur les 135 000 € prévus au budget 2011, 5 621 € ont été mandatés afin d'installer des panneaux solaires sur le toit du dépôt de bus de Planoise. Les panneaux seront effectivement posés en 2012 et ont fait l'objet d'un reste à réaliser (105 532 €), ce qui explique le très faible taux de réalisation (4 %).

Agriculture périurbaine : les dépenses représentent 3 193 € et correspondent à l'édition de documents de communication pour le développement des circuits courts (marchés de producteurs) ainsi qu'aux frais d'organisation de Parties de Campagnes.

Aucun nouveau projet de marché de producteur communal n'a pu voir le jour en 2011 ; le Grand Besançon n'a donc pas eu à soutenir financièrement de projets (45 000 € de budget). Parallèlement, le travail sur la faisabilité de la pépinière maraîchère, financé sur des crédits rattachés, a nécessité plus de temps que prévu. Enfin, le travail de mobilisation de foncier agricole pour l'installation envisagée avec la SAFER n'a pu être réalisé à la hauteur de ce qui était prévu lors des échanges que le service avait eus en 2010.

Charte d'Environnement : 103 610 €. Les dépenses sont réparties entre le Plan de Communication Agenda 21 (47 341 €) et diverses dépenses réalisées, comme notamment le lancement du marché de préfiguration de zones de développement de l'éolien (34 117 €) ou la réalisation d'inventaires sur la biodiversité (convention quinquennale avec le Conservatoire Botanique 20 000 €).

L'opération « Fleurissement 2011 » : la réalisation de formations à destination du Grand Public et des agents des communes a mobilisé des dépenses à hauteur de 10 829 €. Cependant le concours a été annulé suite aux arrêtés de sécheresse et à la limitation de l'usage de l'eau qui en a résulté.

Education à l'environnement : le 31 mars 2011, le Grand Besançon a validé le règlement fixant les modalités de son soutien aux projets de sensibilisation à l'environnement portés par les communes et les associations. En 2011, seuls deux projets répondant aux critères ont été retenus, pour un montant de 4 000 €.

Elaboration de référentiel : Les référentiels n'ont pas été réalisés. Une partie du contenu a été élaborée en interne ainsi les crédits n'ont pas été utilisés.

Entretien de la Passerelle de la Malate : En l'absence de convention établie avec la Ville de Besançon pour l'entretien des voiries communautaires (réflexion en cours pilotée par le PMT), un budget de 5 000 € est affecté au cas où des travaux mineurs doivent être pris en charge par la CAGB, ce qui n'a pas été le cas en 2011.

Projet « Familles actives pour le climat » : le passage de l'expert au domicile des familles actives a nécessité des dépenses pour un montant de 45 673 €. L'opération Familles Actives pour le Climat a été lancée en 2009. Les diverses actions mises en œuvre dans le cadre de cette opération ont été menées conjointement par la Ville de Besançon et le Grand Besançon. L'animation de l'opération est assurée par la Ville qui a recruté une personne spécifiquement affectée à cette mission. Les années 2009 et 2010 ont été principalement occupées au recrutement des familles et à leur formation, l'année 2011 a été consacrée aux changements de comportements.

Les diverses animations mises en œuvre ont été financées à parts égales entre la Ville et le Grand Besançon. Ce dernier avait notamment en charge les visites de l'expert dans les familles, l'organisation des réunions collectives et du forum professionnel. Ces actions, réalisées en 2011, ont conclu la première opération des Familles Actives.

Lutte contre les nuisances sonores : le marché de réalisation de la cartographie du bruit a été passé pour un montant de 29 840 €.

Valorisation des collines du Doubs ZPPAUP : 25 000 € avaient été prévus pour mener à bien des études paysagères complémentaires. Ils n'ont pas été utilisés.

Qualité de l'air : une subvention de 184 100 € a été versée à ATMO Franche Comté.

Entretien de la plateforme bois : la fourniture et la pose d'un portail ont coûté 21 384 €. Le budget de fonctionnement de 10 000 € n'a pas été utilisé.

Dépollution de la friche industrielle de Montferrand-le-Château : 1 751 € ont été mobilisés soit 4 % seulement de réalisation des 45 K€ prévus au budget. Le syndicat des eaux de Grandfontaine n'a pas sollicité d'aide financière au Grand Besançon pour réutiliser le captage d'eau pollué.

Les recettes

Charte environnement : ont été obtenus 87 606 € de subventions dont 33 923 € de l'Union Européenne (FEDER) pour le PCET, 53 683 € de l'ADEME et de la Région pour les Conseils en Orientation Energétique, Cit'ergie et le Plan de Déplacement d'Etablissement,

ATMO : 70 913 € sont reçus au titre du remboursement de personnel mis à disposition.

*Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon*

43/56

Agriculture périurbaine, l'Agence de l'Eau a versé au Grand Besançon une subvention de 24 752 € pour l'étude de préfiguration de la pépinière maraîchère,

Friche industrielle de Montferrand-le-Château : le Grand Besançon a reçu 12 216 € de subvention FNADT pour la dépollution,

Passerelle de « La Malate » : 331 409 € de subventions ont été reçus dont 271 049 € correspondant au second acompte de la subvention de l'Union européenne (FEDER) et 60 360 € pour le solde de la subvention de l'Etat (FNADT) dans le cadre du volet territorial du Contrat de projets Etat-Région.

Etude de valorisation des collines de la vallée du Doubs, une subvention de l'Union Européenne (FEDER) a été perçue à hauteur de 5 888 €.

Conseil en énergie partagée : l'Ademe a versé 4 500 € au titre d'un premier acompte.

COMMISSION 5 : CULTURE, TOURISME, SPORTS

Le Grand Besançon a poursuivi le développement de l'offre touristique en référence au schéma de développement adopté avec la Ville de Besançon pour la période 2010/2016. Le 1^{er} pilier de l'action touristique de la CAGB porte sur *le renforcement des grands sites* : Citadelle et musée de Nancray. Le *tourisme d'itinérance* constitue le 2^e volet de cette politique, avec la poursuite des équipements fluviaux, des itinéraires de randonnée et des aires de camping car. Enfin, la *promotion touristique* a été confortée par une aide accrue à l'Office de Tourisme et des Congrès.

Dans le domaine culturel, la politique communautaire se concentre sur le développement et la valorisation du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR). La démarche initiée avec l'étude SOFRED et le programme européen ESIMEC a permis en 2011 d'ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de l'économie créative, culturelle et artistique. Le Grand Besançon, avec le CRR et la Cité des Arts et de la Culture, prend une large part dans ce nouvel axe de développement.

BUDGET PRINCIPAL

Commission 5 Tourisme, culture et sports (Budget Principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	733 626 €	353 464 €	27 719 €	26 141 €
% de réalisation	85%	47%	185%	151%
Total	1 087 090 €		53 860 €	
% de réalisation	67%		167%	

Les dépenses

Le Grand Besançon a poursuivi en 2011 son action visant à améliorer l'accueil et à développer l'offre d'activités touristique.

Le fonctionnement du port d'agglomération constitué de ses trois haltes (haltes du Moulin St Paul et de la Cité des Arts à Besançon et halte de Deluz) a été assuré par l'ESAT La Bergerie pour un montant de 73 884 €. Le Grand Besançon a assuré quant à lui les missions d'entretien, de réparation et de maintenance relevant de sa compétence pour 6716 €, ainsi que la promotion et la communication autour de ces équipements et services de la filière fluviale.

Le Grand Besançon a également procédé à l'aménagement de la seconde aire de service située à Nancray sur le parking du musée des maisons comtoises, dans le cadre de l'aménagement progressif d'un réseau d'aires d'accueil de camping-cars sur le territoire du Grand Besançon, et a assuré leur promotion.

Sur les 90 000 € inscrits au budget 2011, les travaux réalisés se sont élevés à 64 881 €. Pour finaliser le projet, les travaux de signalisation n'ont pu être engagés en 2011; ils le seront sur l'année 2012.

Le Grand Besançon a finalisé la mise en place des circuits pédestres et VTT sur le secteur du Plateau (25 316 €) et développé les outils de communication et de promotion via son site internet. Ce projet se déroule sur plusieurs années car l'obtention des autorisations de passage demande du temps. Le projet se poursuit en 2012 et 2013 sur le secteur vallée du Doubs. Les crédits (112 655 €) ont donc été reportés.

Enfin, une subvention a été accordée à l'association des Amis du Monument de la Libération (10 000 €) pour la restauration du monument de la Chapelle des Buis. Une subvention a également été accordée à la commune d'Avanne-Aveney pour la création d'une base de canoë-kayak (49 000 €). Ces deux projets concourent à valoriser l'offre patrimoniale et de loisirs du territoire.

Concernant le soutien apporté aux grands sites, équipements et outils de promotion touristiques, le Grand Besançon a :

- contribué en tant que membre du Syndicat Mixte au financement du Musée des Maisons Comtoises de Nancray (31 000 € en investissement et 340 000 € en fonctionnement),
- renouvelé son soutien à la Citadelle (50 000 €),
- poursuivi son soutien à la Ville de Besançon pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO des fortifications Vauban (169 346 €),
- augmenté son soutien financier à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon (75 000 €) pour son action d'information et de promotion du territoire du Grand Besançon,
- renouvelé ses adhésions au réseau Vauban (5 750 €) et au CDT (750 €).

Il a également poursuivi son soutien à la mise en réseau des acteurs du territoire à travers :

- son fonds d'aide et la mise en réseau des écoles de musique (84 519 €),
- son fonds d'aide aux manifestations culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales pour un montant total de 88 990 €, concourant à animer le Grand Besançon, notamment pendant la période estivale et le long de la vallée du Doubs.

Le taux de réalisation assez faible des investissements (47 %) s'explique par un décalage de certains projets sur l'année 2012 :

- les circuits pédestres et VTT : sur un budget de 137 972 €, seulement 18 % ont été réalisés en 2011 mais 112 655€ ont fait l'objet de restes à réaliser,
- l'opération « équipements Fluviaux » : l'intégralité du CP 2011 (129 555 €) a été décalée sur les prochains exercices. En effet depuis la mise en service du port d'agglomération multi-sites mi-2009, le bilan est très positif. Cependant, il s'avère que des équipements et aménagements complémentaires sont nécessaires pour optimiser le fonctionnement du port et favoriser la réussite des projets de développement d'activités,
- le fonds d'aide « Equipement » : il a été doté d'un budget de 174 000 € en 2011 afin de soutenir des projets en lien avec l'activité touristique de loisirs et en cohérence avec les propres actions du Grand Besançon. Ces projets d'équipement sont portés par des communes, établissements publics ou associations. Cependant, aucun dossier de demande de subvention n'a été présenté au cours de cette année 2011. De plus, 50 000 € sont réservés depuis plusieurs années à l'aérodrome de Thise, suite à un engagement de la CAGB à prendre en charge 10 % d'un montant estimé par la Commune de 500 000 € correspondant au coût de la réhabilitation des hangars. Cette somme fait l'objet de restes à réaliser.

Les recettes

Des subventions ont été versées à hauteur de 14 472 € par le Département et la Région pour la réalisation de l'aire d'accueil de camping-cars située vers la Cité Canot, à Besançon.

Le solde de la subvention de l'État concernant l'aménagement des circuits pédestres et VTT a été reçu (8 543 €).

Les recettes encaissées auprès des plaisanciers (nuitées, eau, électricité) sur les 3 haltes du port d'agglomération s'élèvent à 27 719 €, contre 15 948 € en 2010.

BUDGET ANNEXE

Cf. explications de la partie 2 - II - B/ « Le budget annexe CRR. ».

COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS

Au cours de l'année 2011, la Commission n°6, avec le Pôle Stratégie et Territoire (PST), a poursuivi son travail transversal d'évaluation et d'appui à l'actualisation des politiques communautaires, qui s'est prolongé par la mise en place, au cours du 2^e semestre, de la démarche *Prospective 2030*, partagée avec la Ville de Besançon. En lien avec la Commission n°8, la Commission n°6 et le PST ont porté le développement de coopérations avec le Centre Franche-Comté, avec la Suisse, et en interrégional avec la dynamique Rhin-Rhône, mais aussi plus localement en initiant la création d'un syndicat mixte destiné à valoriser la LGV Rhin-Rhône et la nouvelle gare. La Commission n°6 a par ailleurs coordonné le projet de coopération européenne ESIMEC et la démarche exploratoire sur les industries créatives et culturelles (voir introduction Commission n°5). L'année 2011 a permis d'aboutir à l'approbation du SCoT. Le Conseil de Développement Participatif (CDP) a poursuivi ses travaux, avec, entre autres, un travail sur la jeunesse.

Commission 6 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	878 035 €	37 405 €	11 275 €	0 €
% de réalisation	93%	19%	-	-
Total	915 440 €		11 275 €	
% de réalisation	97%		-	

Prospective (72 895 €) et évaluation (9 450 €)

En 2011, l'accent a été mis sur trois axes :

- l'actualisation du projet d'agglomération (missions externalisées, séminaire...); la ligne évaluation et qualité externe est maintenant rattachée à la commission n°6 pour aider à l'adaptation des politiques (ceci intègre l'évaluation du PCET et la contribution à l'actualisation du projet d'agglomération),
- la construction de coopérations : Centre Franche-Comté (Dole Vesoul Pontarlier...), Métropole Rhin-Rhône, Suisse (mission exploratoire et programme d'actions),
- un travail exploratoire sur les industries culturelles et créatives : étude diagnostic (étude SOFRED) et enjeux en termes de formation / professionnalisation via le programme européen URBACT/projet ESIMeC (10 207 € en dépenses, 11 275 € en recettes/ subvention de l'Union européenne).

TGV (5 845 €) et syndicat mixte (0 €)

L'année 2011 a permis de préparer la mise en place du syndicat mixte visant le développement et l'aménagement autour du TGV et dans lequel la CAGB assure une participation active à l'animation de la démarche et pilote en particulier le groupe de travail « économie et grands équipements ». Par ailleurs, le Grand Besançon adhère à deux associations (*Trans Europe TGV* et *Villes et Régions de la grande vitesse*) qui permettent à la CAGB d'être dans des réseaux d'information et de lobbying pour mener à bien le projet LGV Rhin-Rhône.

Le volet communication relève de la commission n°1 (120 150 € mandatés, 80 000 euros étant alloués à la stratégie de communication régionale); le principe est de dégager des marges pour une communication propre à l'agglomération bisontine.

Conseil de Développement Participatif (34 608 €)

Le CDP a poursuivi ses travaux avec des visites de terrain, recueils d'expériences et interventions thématiques, mais aussi avec la participation à des événements (Rencontres Pro'Jeunesse). Les deux chantiers aboutis en 2011 sur la gestion des déchets et sur la jeunesse, ont donné lieu à publication.

Le partenariat avec la Coordination nationale des conseils de développement s'est poursuivi et se traduit localement par des rapprochements entre conseils.

SCoT (345 026 €)

Le Grand Besançon a maintenu sa contribution au SCoT à hauteur de 345 026 € afin d'en finaliser l'élaboration et l'approbation fin 2011.

AudaB (400 000 €)

Le Grand Besançon a également maintenu sa cotisation à l'AudaB à la même hauteur (400 000 €) en insistant sur le retour attendu de cette contribution sur les projets et les partenariats de la CAGB.

Préparation de l'arrivée du TGV Rhin Rhone (37 405€)

Le Grand Besançon a conventionné avec la Ville de Besançon pour la conduite des études du projet d'aménagement du site Viotte. 37 405 € ont été mandatés et 113 137 € font l'objet de restes à réaliser. La mise en place du syndicat mixte et notamment la validation des statuts a retardé de plus d'un an le démarrage des premières études (étude grand équipement) qui auraient dû être lancées en 2011.

COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de l'habitat a permis de poursuivre la mise à niveau de l'offre de logement recherchée à travers trois objectifs :

- le nombre de logements : la construction a été encouragée, en particulier par le relais de dispositifs nationaux,
- la qualité des logements (par exemple avec l'OPAH) et leur adaptation à des publics et demandes sociales spécifiques,
- la répartition géographique des logements dans le territoire grâce à une territorialisation de la politique d'habitat.

Le Grand Besançon a poursuivi sa contribution à la politique de la ville. L'année 2011 a permis de faire aboutir l'externalisation de la gestion des aires d'accueil, tout en poursuivant le soutien aux structures sociales agissant en faveur des gens du voyage.

HABITAT

Commission 7 Habitat				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	176 922 €	2 154 957 €	14 867 €	643 144 €
% de réalisation	97%	59%	83%	81%
Total	2 331 880 €		658 011 €	
% de réalisation	61%		81%	

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2011 correspondent principalement au financement du suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (156 922 €) ainsi qu'au versement d'une subvention de « rattrapage » à l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (20 000 € au titre de la convention de partenariat 2010).

Des subventions ont été octroyées par le Grand Besançon au titre de la délégation de gestion des Aides à la pierre, (800 937 €), ainsi que des aides accordées dans le cadre de sa politique locale de l'habitat (1 001 025 €) pour des opérations de construction dans le cadre du droit commun et des programmes de rénovation urbaine (subventions d'équilibre). A noter que 18 000 € ont été versés à des communes au titre du soutien à la réhabilitation de logements locatifs « PALULOS ».

A ces dépenses s'ajoutent :

- les aides destinées au soutien à la réhabilitation du parc public pour 144 526 €,
- une aide de 23 052 € au titre de la surcharge foncière,
- les aides aux propriétaires privés dans le cadre des actions de l'OPAH pour 144 416 €.

Les derniers versements liés à l'aide à l'accession sociale s'élèvent à 41 000 €.

Les recettes

En fonctionnement, une participation de l'Etat de 14 867 € a été perçue au titre du financement suivi-animation de l'OPAH.

En investissement, dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre (AP/CP), les versements de l'Etat s'élèvent à 621 310 €.

Ce sont aussi 21 833 € qui ont par ailleurs été versés par l'Etat au titre de sa participation à notre dispositif d'aide à l'accession sociale (« Pass Foncier »).

POLITIQUE DE LA VILLE

Commission 7 Politique de la Ville				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	416 783 €	10 183 €	120 715 €	43 007 €
% de réalisation	98%	10%	69%	122%
Total	426 966 €		163 722 €	
% de réalisation	81%		77%	

Les dépenses

L'année 2011 a été celle de l'aboutissement du projet d'externalisation de la gestion des aires dédiées à l'accueil des gens du voyage. Les dépenses affectées au candidat retenu, la société Vago Gestion, représentent environ 90 000 € pour la période d'octobre à décembre 2011. La gestion et l'entretien des 5 aires (Malcombe, Mamirolle, Thise, Pirey et Saône) en régie directe jusqu'à septembre ont nécessité des dépenses de fonctionnement à hauteur de 326 800 € dont 120 000 € pris sur la ligne de dépenses imprévues afin de permettre une remise à niveau complète des sites avant passation au prestataire.

Dans la perspective d'une gestion apaisée et régulée des aires d'accueil, le Grand Besançon continue de soutenir les associations œuvrant auprès du public des gens du voyage en finançant des actions en faveur de la scolarisation (4 000 €) et de l'accompagnement social (6 000 €).

Les dépenses d'investissement (7 021 €) correspondent à de grosses réparations effectuées sur les aires et à des dépenses d'équipement sur site provisoire pendant la période de fermeture des aires (Casamène).

Les recettes

En fonctionnement, les redevances versées par les usagers (droits de séjour, consommations d'eau et d'électricité) s'élèvent à 34 983 €.

Au titre de l'aide au fonctionnement (ALT) des aires d'accueil versée par la Caisse d'Allocations Familiales, les recettes s'élèvent à 76 821 €, contre 111 000 € prévus initialement au budget comptenu d'une période de fermeture pour dégradation du site de l'aire de Mamirolle.

En investissement, le solde de l'aide à l'investissement pour la création de l'aire d'accueil de Saône a été versé par l'Etat et le Conseil général en 2011 pour un montant global de 37 123 €.

**COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES,
LES SECTEURS, AIDE AUX COMMUNES**

Le Grand Besançon appuie en partie son équipement (aérodrome, incendie...) et sa politique foncière sur des structures partenaires dont il soutient le fonctionnement. En 2011, la Commission n°8 a développé la mission d'aide aux communes pour assurer à la périphérie de l'agglomération des moyens efficaces de répondre aux enjeux d'équipement, par exemple pour l'accessibilité des personnes handicapées. Au-delà de ces fondamentaux, la Commission n° 8 a porté en 2011 le nouvel élan des coopérations avec d'autres territoires, en lien avec la commission n°6. Ainsi, l'année 2011 a été déterminante pour nouer des partenariats avec le Grand Dole, puis le Centre Franche-Comté, avec la Suisse, avec les régions voisines, en saisissant la possibilité nouvelle de construire des pôles métropolitains.

Commission 8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	7 730 443 €	3 629 957 €	107 460 €	55 620 €
% de réalisation	100%	84%	86%	100%
Total	11 360 400 €		163 080 €	
% de réalisation	94%		90%	

Les dépenses

Les dépenses réalisées reflètent la volonté du Grand Besançon de maintenir une collaboration étroite avec ses principaux partenaires extérieurs que sont le SDIS (3 425 173 € au titre du financement des casernes), le syndicat mixte de l'aérodrome de la Vèze (158 371 €), l'établissement public foncier (38 000 €) et l'Agence Foncière (22 430 €) et l'ensemble des communes du Grand Besançon.

7 540 463 € ont été versés au titre du contingent du SDIS.

Financement des casernes du SDIS : Le solde de la participation sur le CPIR de Saône, l'achat du terrain (augmenté du paiement du plateformage) et d'une grande part de la subvention sur les CIS de Besançon Est et Besançon Ouest s'élèvent à 3 425 173 €. Cependant, ces travaux ont pris du retard et les demandes de versement de subvention du SDIS n'ont pas été au niveau des crédits inscrits en 2011 ; le CA 2011 représente ainsi 85 % seulement des crédits inscrits.

SM de l'aérodrome de la Vèze : La contribution du Grand Besançon aux frais de fonctionnement (125 005 €) est constante par rapport à 2010 et correspond à 99 % du budget 2011.

En investissement, une participation exceptionnelle de 90 K€ était inscrite pour la réalisation de la déviation de la RD 246. Or, il a été décidé de reporter cette réalisation en 2012. Au final, la contribution d'investissement s'est établie à 33 366 €, soit 30 % du budget 2011.

Etablissement Public Foncier : L'EPF acquiert et porte depuis 2008 des biens pour le compte de la CAGB, pour les besoins des opérations Tramway, ZAE portes de Vesoul, ZAE Andiers, ZAC Marnières et ZAE Marchaux Chaudfontaine.

Le montant des frais de portage facturés par l'EPF et liés à ces acquisitions s'élève à 38 000 €.

Coopérations (4 000 €) : dans le cadre de la coopération entre Besançon et la Suisse, la mise en place d'un partenariat au bénéfice des jeunes a permis le développement d'échanges dans le domaine de la culture, des loisirs et de la jeunesse grâce à la valorisation d'un outil existant : la carte Avantages Jeunes.

Fonds d'aide aux études Préopérationnelles : crédits inscrits 15 000 €, 0 % mobilisé. Ce fonds devait permettre aux communes de solliciter une aide pour leur étude de faisabilité. Or, le Grand Besançon n'a pas vocation, dans sa mission d'appui à l'aide aux communes, à financer ces études : d'où la suppression de cette ligne en 2012.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

51156

Les recettes : uniquement Aide aux Communes

Accompagnement pour la conduite de projet : Le Grand Besançon a facturé aux communes en ayant fait la demande, l'assistance au montage et au suivi de leur dossier d'aménagement. Ainsi, en 2011, les 31 dossiers suivis ont donné lieu à une recette de 107 460 €, soit 86 % des recettes prévues.

Accessibilité : La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné de nouvelles obligations aux acteurs publics et notamment les communes ; celles-ci étaient tenues d'effectuer, avant fin 2011, une étude diagnostic d'accessibilité de leur voirie et des établissements recevant du public (ERP), et ce dans l'objectif de réaliser un schéma global d'accessibilité.

Dans ce cadre, le Grand Besançon a assuré, pour le compte des communes membres volontaires, la conduite de ces diagnostics et la réalisation des plans de mise en accessibilité. En contrepartie, les communes ont participé à hauteur de 0,94 € par habitant à ce projet soit une recette encaissée de 55 620 € (100 % du budget 2011).

Le Conseil de Communauté élit M. Gabriel BAULIEU comme Président de séance.

M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, participe à la discussion puis se retire et ne prend pas part au vote.

A la majorité, 5 Absentions, le Conseil de Communauté adopte le Compte Administratif 2011 du budget principal et des budgets annexes.

Pour extrait conforme,
Bouvier
Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 104
Contre : 0
Abstentions : 5

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 6 JUIL. 2012

Annexe I : Compte administratif 2011 Présentation par chapitres budgétaires

BUDGET PRINCIPAL								
Fonctionnement			Investissement					
	Chapitre	CA 2011		Chapitre	CA 2011			
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	6 705 078,92 €	opérations réelles	16 Remboursement capital *	3 750 276,94 €		
		012 Charges de personnel	7 180 510,87 €		20 Immobilisations incorporelles	278 161,93 €		
		014 Atténuation de produits	28 227 143,99 €		204 Subventions d'équipement versées	12 265 243,03 €		
		65 Autres charges de gestion courante	11 190 862,06 €		21 Immobilisations corporelles	249 865,84 €		
		66 Charges financières	980 978,34 €		23 Immobilisation en cours	1 200 611,45 €		
		67 Charges exceptionnelles	11 541 753,90 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	288 258,10 €		
		68 Dotations aux amortissements et provisions	12 450 047,33 €		27 Autres immobilisations financières	40 460,05 €		
						10 Dotations, fonds divers et réserves		
				13 Subventions d'investissement versées				
			Total opérations réelles	78 276 375,41 €			Total opérations réelles	18 072 877,34 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	5 727 542,59 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	107 545,00 €		
		Total opérations d'ordre	5 727 542,59 €		Total opérations d'ordre	107 545,00 €		
		TOTAL	84 003 918,00 €		TOTAL	18 180 422,34 €		
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	3 326 865,73 €	opérations réelles	10 Dotations Fonds divers Reserves	6 460 552,09 €		
		73 Impôts et taxes	52 578 797,78 €		13 Subventions d'investissement reçues	1 326 366,65 €		
		74 Dotations, subventions et participations	27 079 647,98 €		16 Recours à l'emprunt *	3 210 884,00 €		
		75 Produits de gestion courante	561 082,83 €		23 Immobilisation en cours	852 487,71 €		
		76 Produits financiers	32 976,75 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	3 125,20 €		
		77 Produits exceptionnels	479 268,82 €		27 Autres immobilisations financières	269 599,89 €		
		78 Reprise sur amortissements et provisions	10 176 943,00 €					
		013 Atténuations de charges	45 154,99 €					
			Total opérations réelles	94 280 737,88 €			Total opérations réelles	12 123 015,54 €
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	107 545,00 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 727 542,59 €	
		Total opérations d'ordre	107 545,00 €		Total opérations d'ordre	5 727 542,59 €		
		TOTAL	94 388 282,88 €		TOTAL	17 850 558,13 €		

* intègrent les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2011	Chapitre	CA 2011
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	29 172 617,16 €	20 Immobilisations incorporelles	6 823 776,69 €
		012 Charges de personnel	866 116,90 €	21 Immobilisations corporelles	5 015 999,31 €
		65 Autres charges de gestion courante	568 373,00 €	23 Immobilisations en cours	2 759 759,43 €
		66 Charges financières	48 826,65 €		
		67 Charges exceptionnelles	3 810,96 €	16 Remboursement de l'emprunt	402 044,15 €
		014 Atténuations de produits	144 881,31 €		
		Total opérations réelles	30 804 625,98 €	Total opérations réelles	15 001 579,58 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 732 198,65 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	550 314,39 €
				041 Opérations patrimoniales	338 967,45 €
		Total opérations d'ordre	2 732 198,65 €	Total opérations d'ordre	889 281,84 €
TOTAL		33 536 824,63 €	TOTAL		15 890 861,42 €
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	501 671,07 €	13 Subventions d'investissement	3 393 400,00 €
		73 Impôts et taxes	30 008 160,00 €	10 Dotations Fonds divers Reserves	5 227 694,52 €
		74 Dotations, subventions et participations	3 361 886,36 €		
		75 Produits de gestion courante			
		77 Produits exceptionnels	8 446 998,41 €		
		013 Atténuations de charges	82 107,40 €		
		Total opérations réelles	42 400 823,24 €	Total opérations réelles	8 621 094,52 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	550 314,39 €	041 Opérations patrimoniales	338 967,45 €
				040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 732 198,65 €
		Total opérations d'ordre	550 314,39 €	Total opérations d'ordre	3 071 166,10 €
TOTAL		42 951 137,63 €	TOTAL		11 692 260,62 €

BUDGET ANNEXE CRR						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2011	Chapitre	CA 2011	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	323 754,22 €	opérations réelles	16 Remboursement de l'emprunt	238 000,00 €
		012 Charges de personnel	3 830 873,59 €		20 Immobilisations incorporelles	76 185,51 €
		65 Autres charges de gestion courante	20 724,50 €		21 Immobilisations corporelles	11 731,30 €
		66 Charges financières	147 386,64 €		23 Immobilisations en cours	7 115 930,77 €
		67 Charges exceptionnelles	1 140,44 €		45 Opérations pour compte de tiers	5 635 770,45 €
		68 Dotations aux amortissements et provision	64 000,00 €			
		Total opérations réelles	4 387 879,39 €		Total opérations réelles	13 077 618,03 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	19 755,00 €	opérations d'ordre		
		Total opérations d'ordre	19 755,00 €		Total opérations d'ordre	0,00 €
TOTAL		4 407 634,39 €	TOTAL		13 077 618,03 €	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	322 436,00 €	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	129 760,44 €
		74 Dotations, subventions et participations	377 900,00 €		13 Subventions d'investissement	2 849 290,79 €
		75 Produits de gestion courante	4 257,55 €		16 Recours à l'emprunt	4 300 000,00 €
		77 Produits exceptionnels	3 916 354,70 €		45 Opérations pour compte de tiers	5 660 086,81 €
		013 Atténuations de charges	5 219,90 €		21 Immobilisations corporelles	0,00 €
					23 Régularisation comptable	7 292,43 €
		Total opérations réelles	4 626 168,15 €		Total opérations réelles	12 946 430,47 €
	opérations d'ordre			opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	19 755,00 €
		Total opérations d'ordre	0,00 €		Total opérations d'ordre	19 755,00 €
TOTAL		4 626 168,15 €	TOTAL		12 966 185,47 €	

BUDGET ANNEXE DECHETS							
		Fonctionnement		Investissement			
		Chapitre	CA 2010	Chapitre	CA 2010		
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	12 899 066,37 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	12 007,43 €	
		012 Charges de personnel	4 383 891,13 €		20 Immobilisations incorporelles	51 519,00 €	
		65 Autres charges de gestion courante	21 517,93 €		21 Immobilisations corporelles	2 806 537,34 €	
		66 Charges financières	3 225,36 €		23 Immobilisations en cours	0,00 €	
		67 Charges exceptionnelles	40 463,68 €		Total opérations réelles	2 870 063,77 €	
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	900 359,08 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	51 852,71 €	
		Total opérations d'ordre	900 359,08 €		Total opérations d'ordre	51 852,71 €	
	TOTAL		18 248 513,55 €	TOTAL		2 921 916,48 €	
	Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	16 055 218,63 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	400 000,00 €
			74 Dotations, subventions et participations	2 554 793,42 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	211 380,00 €
75 Produits de gestion courante			239,56 €	Total opérations réelles		611 380,00 €	
77 Produits exceptionnels			274 388,46 €	opérations d'ordre		040 Opérations d'ordre de transfert entre section	900 359,08 €
013 Atténuations de charges			8 007,35 €			Total opérations d'ordre	900 359,08 €
opérations d'ordre		042 Opérations d'ordre de transfert entre section	51 852,71 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	900 359,08 €	
		Total opérations d'ordre	51 852,71 €		Total opérations d'ordre	900 359,08 €	
TOTAL		18 944 490,13 €	TOTAL		1 511 739,08 €		

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2011	Chapitre	CA 2011	
Dépenses	opérations réelles	66 Charges financières	36,09 €	opérations réelles	16 Remboursement capital	773 000,00 €
		Total opérations réelles	36,09 €		Total opérations réelles	773 000,00 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	36,09 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	72,18 €
		Total opérations d'ordre	36,09 €		Total opérations d'ordre	72,18 €
	TOTAL		72,18 €	TOTAL		773 072,18 €
Recettes	opérations réelles	Total opérations réelles	0 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	773 000,00 €
		042 Opérations d'ordre de transfert entre section	72,18 €		040 Opérations d'ordre de transfert entre section	36,09 €
	opérations d'ordre	Total opérations d'ordre	72,18 €	opérations d'ordre	Total opérations d'ordre	36,09 €
		TOTAL			72,18 €	TOTAL

BUDGET ANNEXE ZONE DES PORTES DE VESOUZ						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2010	Chapitre	CA 2010	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	40 460,05 €	opérations réelles	Total opérations réelles	0 €
		Total opérations réelles	40 460,05 €		opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section
	opérations d'ordre	Total opérations d'ordre	0 €	opérations d'ordre		Total opérations d'ordre
		TOTAL			40 460,05 €	TOTAL
Recettes	opérations réelles	Total opérations réelles	0 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	40 460,05 €
		042 Opérations d'ordre de transfert entre section	40 460,05 €		opérations d'ordre	Total opérations d'ordre
	opérations d'ordre	Total opérations d'ordre	40 460,05 €	opérations d'ordre		Total opérations d'ordre
		TOTAL			40 460,05 €	TOTAL

Présentation du CA 2011 consolidé toutes opérations

BUDGETS CONSOLIDES CA 2011					
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
Dépenses	Total opérations réelles	130 857 531,39	Total opérations réelles	49 795 138,72	180 652 670,11
	Total opérations d'ordre	9 379 891,41	Total opérations d'ordre	1 089 211,78	10 469 103,19
	TOTAL	140 237 422,80	TOTAL	50 884 350,50	191 121 773,30
Recettes	Total opérations réelles	160 200 366,69	Total opérations réelles	35 115 380,58	195 315 747,27
	Total opérations d'ordre	750 244,33	Total opérations d'ordre	9 718 858,86	10 469 103,19
	TOTAL	160 950 611,02	TOTAL	44 834 239,44	205 784 850,46

Hors gestion active de la dette, le CA 2011 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre, aux budgets annexes, s'établit à **192,6 M€ en recettes et à 178 M€ en dépenses**.

Après intégration des résultats 2010 reportés (8,6 M€), le **résultat 2011 est de 6 M€**.

Annexe 2 : Les informations financières (ratios du budget principal)

Informations financières - ratios (2)	Valeurs GAGB 2011	Moyennes nationales des communes d'agglomérations 2009*
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	429 €	530 €
2 Produit des impositions directes/population	288 €	317 €
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	517 €	607 €
4 Dépenses d'équipement brut/population	9 €	112 €
	soit 76,7 € avec les subventions d'équipements	
5 Encours de dette/population	174 €	323 €
6 DGF/population	128 €	150 €
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	9,6%	17,4%
8 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	71%	112%
8bis Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	Calculé pour les communes uniquement	
9 Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85%	92%
10 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2%	19%
	soit 14,84 % avec les subventions d'équipements	
11 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	34%	53%

* Source DGCL, comptes administratifs, DGFIP comptes de gestion